

# SERVICE NATIONAL : RÉGULARISATION DES JEUNES ÂGÉS DE 30 ANS ET PLUS P. 24

## Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

### Ils ont interpellé le ministre à Blida **DES IMAMS RÉCLAMENT UNE AUGMENTATION DES SALAIRES** P. 3



### Leurs avoirs gelés **MOUBARAK ET SA FAMILLE INTERDITS DE QUITTER L'ÉGYPTE** P. 6



### Un conseil de transition mis en place **L'OPPOSITION VEUT MARCHER SUR TRIPOLI** P. 6

## SUPPLÉMENT ÉCONOMIE

Avec la collaboration de



P. 11 à 14

### Un social explosif avec ou sans rente fossile



Tunisie □  
l'enjeu social,  
prépondérant  
dans la  
transition  
en cours



Algérie □  
le dispositif  
d'emploi des  
jeunes en quête  
de stabilité  
économique



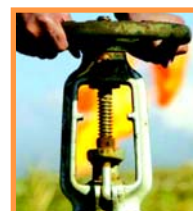
Algérie, un  
nouveau think  
tank pointe  
l'illusion de  
«la croissance  
par le budget»



Algérie-Maroc □  
un «dinram»  
pour deux □



Conjoncture □  
le marché  
pétrolier  
en temps  
de révolutions  
imprévues



«L'Algérie arbitre  
plus entre réserves  
et exportations  
d'hydrocarbures»,  
selon les experts

Publicité



La qualité peinture près de chez vous

Seigneurie, marque du Groupe

### OUVREZ VOTRE MAGASIN SEIGNEURIE STUDIO

SEIGNEURIE STUDIO c'est :

- Devenir partenaire d'un leader mondial de la peinture : Le Groupe PPG
- Intégrer le réseau exclusif Seigneurie sur un secteur à fort potentiel : Le bâtiment
- Bénéficier du soutien de PPG et de l'expertise de notre organisation au quotidien

SEIGNEURIE STUDIO c'est surtout, le meilleur moyen d'entreprendre en toute sérénité.

Contactez nous :  
PPG Algérie, Zone Industrielle de Oued Smar en venant de Dar El Beida  
Tél. Alger: 021 75 47 33 à 35 / Tél. Oran: 041 53 03 37

contact@ppgalgerie.com  
www.ppgalgerie.com



## Le ministre de l'Habitat 50.000 logements réservés aux jeunes



Amine L.

Une nouvelle formule d'aide au logement par facilité de paiement a été prévue par le gouvernement au profit des jeunes. Elle est venue s'ajouter aux programmes déjà en cours. Un plan de 50.000 logements promotionnels sera inscrit cette année et sera réservé aux jeunes, sous la forme de la vente à tempérament. «Une formule qui se trouve actuellement en discussion entre le ministère de l'Habitat et son homologue en charge des Finances», a assuré, hier, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Noureddine Moussa. Le ministre qui s'exprimait sur les ondes de la radio chaîne 3 a fait s'avoier que cette offre se déclinera probablement sous la formule location-vente. M. Moussa explique que cette aide est dédiée aux jeunes de moins de 35 ans qui ne peuvent pas accéder au crédit bancaire. Selon le ministre, 40% de l'offre programme, dit le LPL (logement public locatif), est destinée pour les jeunes de moins de 35 ans. Cette disposition est prévue par «le décret de 2008 qui régit ce segment d'offre», rappelle le ministre. «Nous avons inscrit 340.000 logements sociaux destinés à la résorption de l'habitat précaire. Le plan quinquennal (2010-2014) a prévu 800.000 logements pour éradiquer l'habitat précaire. 40% sont destinés aux jeunes», déclare M. Moussa. Le ministre a rappelé que le plan 2010-2014 a prévu la construction de 1,2 million de logements. Un chiffre qui s'ajoute au million de logements réalisés lors du quinquennat (2005-2009). «La réalisation de 1,2 million de logements nécessite l'occupation d'au moins 1,5 million de personnes, durant la période de construction, selon la norme internationale», a estimé le ministre. A la fin de l'année 2010, 190.000 logements avaient été livrés, 510.000 unités sont en cours de construction et 400.000 autres sont en phase d'études. Pour le quinquennat en cours, les prévisions tablent sur la réalisation en moyenne de 250.000 logements. «Nous escomptons réaliser 240.000 nouveaux logements qui s'ajouteront aux 160.000 qui sont en chantier dans le cadre du programme LPA (logement promotionnel aidé)», souligne M. Moussa. Pour atténuer la frilosité des banques à accorder des crédits immobiliers, l'Etat a institué un fonds de garantie de caution mutuelle. La

récente loi sur la promotion immobilière a instauré une garantie d'achèvement du logement. Le ministère de l'Habitat instituera dans les prochaines semaines un fonds de garantie du crédit bancaire aux citoyens désireux d'acquiescer ou de construire leur propre habitation. «Le ministère des Finances travaille dessus», affirme M. Moussa. Sur un autre volet, l'Etat a décidé de procéder à un rabatement sur le prix du foncier. «Nous comptons effectuer un recensement des assiettes foncières devant accueillir les programmes de logements, notamment dans les grandes villes. Une commission a été mise en place pour se pencher sur la question», affirme le ministre. Interrogé sur les capacités de réalisation, le ministre s'est voulu rassurant: «Le nombre d'entreprises du bâtiment est passé de 22.000 à 31.800 entre 2005 et 2009. En plus de l'outil national, nous avons été autorisés à recourir aux entreprises étrangères», dit-il. Interpellé sur le non respect des délais de réalisation, M. Moussa a rappelé que la réglementation prévoit des pénalités de retard et des intérêts moratoires, au cas où le maître de l'ouvrage faillit à ses engagements. «Les délais ont été réduits à 20 et 30 mois», ajoute le ministre. A une question sur l'allongement des délais de livraison, le ministre a admis qu'«il y a effectivement un temps assez important entre la notification par le ministère de l'Habitat et les collectivités locales avant l'occupation des logements par les attributaires», mais relève qu'«il y a toujours des contestations vu la forte demande par rapport à l'offre». Interpellé sur les contestations qui critiquent les conditions d'attribution des logements, M. Moussa a déclaré: «Je ne vois pas comment il peut y avoir des passe-droits du moment où les commissions d'attribution constituées du chef de daïra, du P/APC, des directeurs respectivement du logement et des affaires sociales, d'un représentant de l'organisation des moudjahidine et de l'OPGI, classent les dossiers sur la base de critères définis par un décret y afférent. «Il peut y avoir des insuffisances à améliorer. Il y a des inspections qui se font régulièrement. Les meilleurs observateurs sont les demandeurs de logements eux-mêmes. Il y a la possibilité du recours dans les huit jours qui suivent l'affichage des listes des bénéficiaires», rappelle le ministre.

## Tayeb Louh «Des emplois, même s'ils sont temporaires»

Salah-Eddine K.

Devant des représentants d'organisations patronales, chambres professionnelles, représentants d'entreprises, banques et établissements financiers, conseil de l'ordre des professions libérales, associations de jeunesse notamment, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a détaillé, hier au centre familial de Ben Aknoun-Alger, point par point, les mesures en matière d'emploi prises par le Conseil des ministres dans sa dernière réunion. L'objectif de la rencontre étant de «poursuivre les efforts visant à vulgariser auprès des opérateurs économiques toutes les mesures décidées par l'Etat, notamment en matière de réduction des charges patronales de sécurité sociale en relation avec la promotion de l'emploi», point sur lequel le ministre insistera particulièrement lors de son intervention. Donnant un aperçu sur les mesures financières incitatives en ce qui concerne la création de PME, Tayeb Louh citera, à titre d'exemple, la baisse de l'apport personnel des porteurs de projets, ramené de 5 à 1% pour les projets dont le coût est inférieur à 5 millions de dinars et de 10 à 2% pour les projets de moins de 10 millions de dinars, bonification des taux d'intérêt, extension de la période de remboursement... Le ministre soulignera, à l'occasion, l'octroi de crédits supplémentaires, l'acquisition de véhicules aménagés pour l'exercice de certains métiers, aide aux nouveaux médecins pour la création de cabinets groupés, la levée de

conditionnalités pour l'accès aux locaux commerciaux dans le cadre des 100 locaux par commune. Des mesures touchant à la création d'emplois y compris dans le secteur de l'agriculture et encourageantes en ce sens qu'elles veulent toucher un maximum de porteurs de projets. Mais, toujours est-il que, selon Louh, «cela reste insuffisant pour faire face à la demande d'emploi». Si les dispositifs d'emploi Ansej et Cnac viennent pour appuyer la stratégie de l'emploi, il soulignera que seule la relance du secteur de la production peut aider à résorber le chômage. Faisant allusion aux détracteurs des dispositifs existants, notamment en ce qui concerne le chapitre relatif à l'aide à l'insertion professionnelle, Louh soutiendra à titre d'exemple qu'il «n'est pas concevable de laisser ces jeunes dans la rue et sans emploi. Nous préférons leur donner des emplois même s'ils sont temporaires». Dans le même sillage, le ministre ne manquera pas de souligner la nécessité pour les demandeurs d'emploi de ne pas «croiser les bras et d'attendre qu'on leur offre de travail». Tourisme, industrie de transformation, construction mécanique, Tayeb Louh soutiendra que ces secteurs sont créateurs d'emploi. «On ne peut continuer à importer indéfiniment des produits finis avec de lourdes factures et ne pas aller dans des investissements dans ces secteurs encore vierges». Pour ce qui est de l'application des mesures en matière d'emploi, une commission est déjà à pied d'œuvre pour l'élaboration des textes exécutifs mettant en œuvre



des décisions du Conseil des ministres. Ces décrets exécutifs seront prêts dans les 10 prochains jours, a-t-il dit.

## ANALYSE

Kharroubi Habib

### «La vertueuse indignation» manifestée par la classe politique française de gauche comme de droite à la révélation M.A.M., l'arbre qui cache la forêt

des complaisances dont madame Alliot-Marie a bénéficié de la part de proches du clan Ben Ali, est tout sauf d'une sincérité convaincante. En effet, beaucoup de ceux qui ont stigmatisé pour cela Michèle Alliot-Marie ne sont pas plus propres qu'elle en la matière. Elles sont nombreuses les personnalités politiques entretenant de douteuses relations avec les cercles du pouvoir et des affaires des dictatures arabes et africaines. A telle enseigne que l'ancien ministre de la Justice de François Mitterrand, Robert Badinter, a crûment affirmé que si par exemple le trône marocain venait à être renversé, l'on s'apercevrait que c'est pratiquement toute la classe politique française, droite et gauche confondues, qui sera éclaboussée par des révélations du type de celles ayant été à l'origine des déboires qui ont obligé Michèle Alliot-Marie à démissionner de son poste de ministre des Affaires étrangères. Qu'ils soient de droite ou de gauche, les gouvernements et les hommes politiques français n'ont guère été regardants en terme de morale sur les liens qu'ils ont noués en Afrique et dans le monde arabe. Ils ont été et sont encore en relation «d'amitié» et d'affaires avec les pires prédateurs ayant sévi ou sévissant dans ces contrées. Ils ne prennent de distances, et encore que verbalement, avec ces prédateurs qu'une fois leur chute consommée. Ce genre de rapports noués par la classe politique française en Afrique et dans le monde arabe procède en fait de la logique sur laquelle sont basées les politiques africaine et arabe de la France. Une logique néocolonialiste qui s'embarrasse peu que ceux dont on cultive «l'amitié» soient des dictateurs, de fiefés voleurs ou des

corrompus intégraux. La France se pique d'être la «mère des droits de l'homme», une défenseuse intrépidement des valeurs telle celle du respect de la dignité des peuples. A quelques exceptions près, sa classe politique a fait litte de ces principes et valeurs en se commettant avec ceux qui, en Afrique et dans le monde arabe, les foulent ostensiblement et sans y mettre la forme. Dans le cas de Michèle Alliot-Marie, il ne faut pas voir un quelconque réveil des consciences morales au sein de cette classe politique française. Mais l'occasion pour son segment qui est dans l'opposition de mettre en difficulté Sarkozy, son gouvernement et l'UMP, et pour ceux-ci de s'offrir à moindres frais l'apparence d'être vertueux dans leur conception de la pratique du pouvoir. Il reste que les peuples, vraies victimes de ces accointances sulfureuses que la classe politique française entretient avec leurs dirigeants prédateurs et corrompus, ne sont nullement dupes des accès d'indignation dont est prise celle-ci quand l'un de ses membres, moins précautionneux, attire sur lui les lumières de l'actualité et du scandale. Les révoltes qui secouent le monde arabe sont en partie animées par la détermination de ceux qui les ont déclenchées de ne plus tolérer à l'avenir que les relations de leurs pays avec les autres soient bâties sur le sordide et le cynisme. Le président français Nicolas Sarkozy semble avoir bien décrypté cette détermination. Lui, son gouvernement et la classe politique française en tireront-ils les enseignements qui leur feront changer leur conduite et leur politique à l'égard des dictatures qui subsistent encore ? Il est difficile de le croire, tant la France est enfermée dans une vision négative, méprisante des peuples arabes et africains qui «n'ont pas su entrer dans l'histoire».

Tirage du N° 4939  
131.094 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN  
Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur**  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.32.63.09  
32.72.78 / 32.91.34  
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

**Fax Pub:** 041.32.69.06  
**Fax et Rédaction**  
041.32.51.36 / 32.69.06  
**Imp.: Oran:** imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
**Alger:** SIMPRAL  
**Constantine:** S.I.E.  
**Ouargla:** S.I.A.

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail: [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
**Rédaction Algéroise**  
Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57  
**Rédaction Constantinoise**  
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80  
**Diffusion: Ouest:** SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31  
**Centre:** SEDOR - **Est:** SO.DI. PRESSE - **Sud:** TDS

## Ils ont interpellé le ministre à Blida Des imams réclament une augmentation des salaires

Tahar Mansour

Le ministre des Affaires religieuses, M. Ghlamallah, se trouvait hier à Blida où il a rencontré des imams de la wilaya, surtout après leur sortie de la semaine écoulée, au cours de laquelle ils avaient revendiqué le paiement de leurs salaires – janvier et février – ainsi que l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. De prime abord, le ministre déclara que «certains veulent entraîner les imams vers des buts inavoués, qui ne cadrent nullement avec leur fonction qui est d'éduquer et de guider la «Oumma». Passant à la rumeur selon laquelle les imams avaient l'intention de tenir une «khotba silencieuse», il a affirmé qu'il ne pensait pas que les imams aient dit cela. Il rappela par la suite, le rôle de l'imam dans l'éducation de la société et la propagation des sciences islamiques, mais : «certains n'acceptent pas que la mosquée façonne l'opinion publique pour le bien de la société». Concernant la situation de l'imam, il déclarera que le ministère n'a pas été créé pour le commander mais pour régler ses problèmes, de même d'ailleurs que pour les directions de wilaya ou autres. Pour le logement, M. Ghlamallah affirme que son département n'accepte l'ouverture d'aucune mosquée s'il n'y a pas un logement d'astreinte pour l'imam en son sein, alors que pour le salaire, ce sont surtout les primes qui ont été citées. En effet, il

précisa que «nous ne pouvons pas accepter celles qui nous ont été proposées l'année dernière, par la fonction publique, car elles étaient trop faibles et c'est pour vous garantir d'autres plus conséquentes que nous avons attendu cette année». Même la promotion a été prise en charge. Les relations entre l'imam et les comités de mosquée, souvent tendues, ont aussi été citées par le ministre qui rappela l'arrêté ministériel qui les définit et que chacune des deux parties doit respecter pour éviter l'interaction dans les prérogatives propres à l'imam ou au comité. Mais, et alors qu'il voulait quitter la salle, le ministre fut rappelé par les imams qui déléguèrent des porte-parole pour lui faire part de toutes leurs revendications qui concernent essentiellement le logement, la promotion, l'augmentation des salaires et la promulgation du statut particulier de la corporation. Pour le logement par exemple, les imams se demandent pourquoi ils devront toujours habiter au sein de la mosquée au lieu de bénéficier d'un logement social comme tous les autres citoyens «dont ils font partie». Ils ont fait aussi le parallèle entre leurs salaires et ceux des autres secteurs qui ont bénéficié d'augmentations substantielles. A la fin, le ministre s'est engagé à prendre en charge leurs problèmes dans les meilleurs délais, tout en réaffirmant que les portes du ministère demeuraient grandes ouvertes pour leurs doléances.

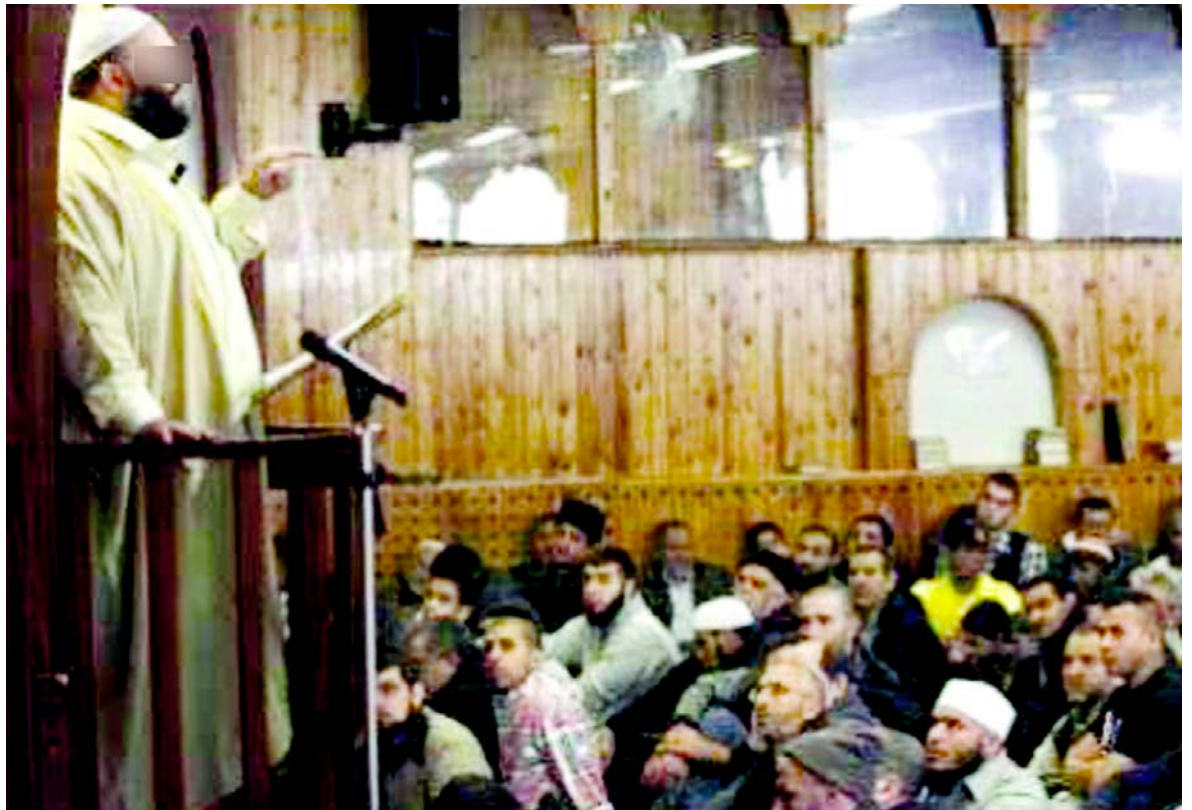
### Benbouzid associe les syndicats autonomes Vers une nouvelle organisation des œuvres sociales de l'éducation

Salah C.

Une réunion s'est tenue hier au ministère de l'Education nationale en présence des représentants de la tutelle, ceux du ministère du Travail, de la Sécurité sociale et de l'Emploi, ainsi que six syndicats autonomes du secteur, en plus de la FNTE, affiliée à l'UGTA. Cette rencontre fait suite au communiqué rendu public dans la même journée par le département ministériel de Boubekeur Benbouzid pour annoncer l'installation d'une commission intersyndicale chargée de concevoir une nouvelle organisation de gestion des œuvres sociales du secteur de l'éducation nationale. Il est rappelé que la gestion des œuvres sociales est confiée exclusivement à la FNTE, conformément à l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994. Toutefois, les multiples changements opérés dans le champ syndical, avec la naissance de plusieurs représentations autonomes, ont amené les pouvoirs publics à faire appel à ces derniers. Quant à la tutelle, elle

est restée, en vertu des dispositions réglementaires, en dehors de cette gestion, rappelle le document. Dans l'esprit des initiateurs de cette rencontre, il s'agit de lancer une large concertation afin d'asseoir une meilleure organisation de la gestion des œuvres sociales et ce, «en toute transparence et en conformité avec les textes de la République». La mise en œuvre de cette nouvelle organisation permettra de relancer la gestion des œuvres sociales qui a été gelée depuis août 2010, rappelle le communiqué.

Contacté, M. Attou, membre du bureau national du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST), a précisé que la rencontre d'aujourd'hui a été précédée par une série de contacts avec le secrétaire général du ministère de l'Education nationale et dont le dernier remonte à la semaine passée. Par ailleurs, il rappelle que la gestion des œuvres sociales est l'une des trois revendications formulées par son syndicat.



## Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

**C**onseils à nos amis tunisiens, égyptiens ou libyens ou autres : " Ne chassez pas votre Chaddi en oubliant de chasser son régime ". On ne renverse pas une dictature par la tête mais par le torse : c'est-à-dire, il ne sert à rien de chasser le Mubarak du moment ou de pousser certains à le faire démissionner, si le général Tantaoui de chaque pays arabe reste en place et prend la place. Autre chose : faites attention aux islamistes. Pas les vrais mais les préfabriqués. Ceux que les Tantaoui poussent à prendre le Pouvoir pour se casser les dents. La recette est connue désormais : les islamistes gonflés à l'hélium prennent le Pouvoir, le pays est plongé dans le chaos puis le Tantaoui intervient en sauveur des foules, impose l'Etat d'urgence et soumet le pays à une dictature pire que celle du Mubarak chassé. Autre chose : ne faites pas confiance aux transitions. Elles durent souvent longtemps, finissent par avoir des parlements de transition, des présidents de transition, des partis de coalition de transition.

Demandez tout d'un coup, ici et maintenant. Les transitions ne servent pas les peuples mais les Pouvoirs qui ont trébuché. Dès le début, demandez une presse libre, mais aussi des TV privées, des syndicats autonomes, des walis élus et des codes communaux sans arnaques. Dès le début, car un peuple ne dure pas longtemps. Juste quelques semaines de manifs. Ensuite, chacun rentre chez soi et la dictature se retrouve partout. Elle se reconstruit, remonte son pantalon, plisse les yeux et se remet au travail : réinstalle ses hommes, change ses apparences, rogne les libertés et fabrique des prétextes. A la fin, si vous n'êtes pas vigilants, amis révolutionnaires des autres pays, vous vous retrouverez comme nous : vous n'aurez même plus le droit de manifester dans votre propre

### Quelques conseils aux Arabes révolutionnaires

capitale car c'est la capitale du Pouvoir, pas la vôtre. La vigilance révolutionnaire (Ô antique mise en garde démodée par le temps et avilie par les purges) est nécessaire. Faites en sorte d'avoir des téléphones portables qui filment, des caméras, des amis journalistes à El Jazeera et un compte Facebook. C'est nécessaire, nous chez nous, la Révolution s'est vu voler ses bijoux et ses dents car nous n'avions pas de caméra, Internet n'existait pas ni El Jazeera. Les barbues étaient une nouveauté, la mort appartenait au passé et aux martyrs et nous croyions qu'il suffisait de se lever pour avoir du soleil. Chez nous, les gens d'Octobre ont fini avec l'étiquette de " accident de travail " pour se faire rembourser les bras partis et les jambes écrasées et les balles reçues. Ne vous fiez pas aux médias publics : interdisez-les dès le début. C'est nécessaire : ce genre d'algues aime la semelle et recherche le maître même quand il n'existe plus. Ne vous fiez pas aux régimes de l'Occident : ils sont avec les plus forts : c'est-à-dire avec vous pendant les deux semaines de la Révolution puis avec le Régime dès qu'il retrouve ses chaussures et sa ceinture.

Comptez sur vous-même et même pas sur vos morts qui ont offert ce qu'ils pouvaient, c'est-à-dire leur vie. Ne vous laissez pas embarquer dans des élections douteuses, dites-le dès le 1er jour car une dictature forte se construit sur de petites faiblesses. Un jour, vous risquez de devenir comme nous : un peuple qui vieillit longuement pendant que sa dictature rameute sans cesse. Nous, on s'est fait avoir et on le sait. Ne faites pas les mêmes erreurs : au lieu d'avoir un Mubarak, vous en aurez une vingtaine qui " dictaturent " tous en même temps et en équipe. Là, c'est presque trop tard : vous aurez payé cher ce que le temps ne vous livrera pas avant longtemps. Comme nous.

Alger

### Grève «illimitée» à la messagerie express

Les travailleurs de la direction régionale de la messagerie express de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), sise à Bab El-Oued (Alger), spécialisée dans la distribution des journaux aux institutions étatiques, ont initié lundi une grève «illimitée», ont annoncé des représentants des travailleurs. Les deux cents travailleurs de la messagerie s'élèvent contre la «discrimination et le harcèlement moral» exercés par le directeur régional de l'unité de Bab El-Oued à leur rencontre, ont indiqué à l'APS des représentants des travailleurs, Djébara Ahmed et Amara Nacer. «Nous demandons le départ du directeur qui a poussé certains travailleurs à démissionner pour des motifs futiles, ont précisé les travailleurs», ont-ils revendiqué.

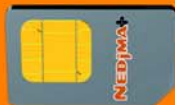
Les travailleurs ont aussi demandé la réintégration des travailleurs licenciés «abusivement» et l'annulation de toutes les mesures disciplinaires entreprises contre certains d'entre eux. «Les travailleurs de la messagerie express ne bénéficient pas de la prime de rendement collectif malgré qu'elle est censée être en application depuis novembre 2007», ont-ils ajouté. Ils ont aussi revendiqué que les travailleurs doivent bénéficier de l'avancement dans les échelons. Le directeur général de la messagerie express de l'ANEP, M. Cherbiti Ahmed, a qualifié, de son côté, cette grève d'«illégal» car, selon lui, les travailleurs de la messagerie express de Bab El-Oued n'ont pas fourni des «preuves formelles» de ce qu'ils avancent. «Malgré cela, je

me suis rendu ainsi que le P-DG de l'ANEP, M. Boussenna Ahmed, à la messagerie express de Bab El-Oued en date du 10 février à la rencontre des travailleurs, dont la seule revendication était le départ du directeur régional, M. Yaâkoubi Ahmed», a assuré M. Cherbiti.

Il a ajouté que cette revendication a été satisfaite et qu'ils ont remplacé M. Yaâkoubi Ahmed par un directeur régional intérimaire, M. Moula Mohamed Tahar. Il a ajouté que hormis le départ du directeur régional, les travailleurs de la messagerie express de Bab El-Oued n'ont rien revendiqué d'autre. La messagerie express est une filiale détachée de l'ANEP spécialisée dans la diffusion du courrier bancaire et domestique, ainsi que des journaux à toutes les institutions étatiques.

**2000 DA = 5990 DA**

**MAIS SEULEMENT CHEZ NEDJMA**



Rechargez 2000 DA et parlez pour 5990 DA  
vers tous les réseaux nationaux



Le crédit supplémentaire de 3990 DA est valable  
30 jours après rechargement  
Option 2000 de Nedjma Plus. Offre valable à vie  
Plus d'informations : 05 50 000 333 / [www.nedjma.dz](http://www.nedjma.dz)

**Partenariat**

**Les entreprises françaises veulent mieux faire**

Ghania Oukazi

UbiFrance Algérie mène «des opérations très spécifiques» en faveur de la création de projets de partenariat qu'elle espère voir se concrétiser à l'occasion de la tenue du 1<sup>er</sup> forum d'affaires algéro-français.

Annoucé pour les 30 et 31 mai prochain à l'hôtel Hilton, à l'est d'Alger, le forum d'affaires en question réunira entre 350 et 400 entreprises algériennes et près d'une centaine d'autres françaises pour éventuellement finaliser des projets de partenariat qui auraient pris forme d'ici à fin mai. Pour ce faire, UbiFrance Algérie compte organiser, «chaque quinze jours», des rencontres entre les chefs d'entreprises algériennes et françaises en vue d'identifier toutes les opportunités de partenariat qui s'offrent à eux en Algérie. «Le forum est prévu pour créer et favoriser des partenariats dans des secteurs ciblés et arrêtés conjointement par le ministère de la PME, les organisations patronales, les bourses de sous-traitance, les chambres de commerce...», a déclaré hier à la presse le directeur général d'UbiFrance Algérie en marge d'une journée sur la monétique et l'information bancaire organisée à l'hôtel Sofitel d'Alger. Une dizaine d'entreprises financières françaises étaient présentes hier à la rencontre d'UbiFrance.

Ne manquait que la Poste qui devait y être mais elle ne s'est pas prise à temps pour avoir le visa. «Ce n'est que partie remise puisque la Poste sera là le 14 mars prochain pour une autre journée technique», dit le DG d'UbiFrance. Alain Boutebel estime que «l'Algérie a besoin de partenaires publics et privés, besoin d'entreprises qui puissent répondre à des attentes réelles». Finies, dit-il «les missions pour vendre, déposer les marchandises sur un comptoir. Nous sommes en phase avec nos collègues du ministère de l'Industrie pour travailler dans un but de créer des conditions par filière pour que naissent des partenariats», explique-t-il. Il prévoit ainsi d'organiser d'autres journées, par exemple, dit-il, «sur l'environnement, la santé», et bien d'autres secteurs. C'est ce qu'il appelle «des opérations très spécifiques, c'est-à-dire discuter filière par filière et secteur par secteur pour arriver le 30 mai avec des cas concrets de partenariat, on espère qu'ils vont déboucher. C'est exactement ce que demandent les autorités algériennes». Boutebel rappelle que «Raffarin est venu avec trois dossiers ficelés, à savoir Renault, Total et Sanoft (il reste le foncier à régler), qui prévoient la création de 20 000 emplois directs et peut-être près de 90 000 emplois indirects, ce n'est pas rien. Il y a aussi le transfert de technologie et de sa-

voir-faire». Le forum se tiendra alors dans le sens de cette logique. «Il n'y a aura que des entreprises qui sont à la recherche de partenariat. Celles attendues viendront avec des projets», souligne le DG d'UbiFrance. «Exprimé par la partie algérienne et copiloté par les deux pays, le forum se tiendra à une date qui a été arrêtée conjointement par les autorités des deux pays le jour où Raffarin est venu à Alger», dit-il. Date qui a été d'ailleurs choisie, selon lui, pour coïncider avec la tenue du 1<sup>er</sup> au 6 juin, de la foire internationale d'Alger. Le DG d'UbiFrance estime à 430 les filiales françaises qui évoluent et produisent en Algérie avec à la clé 35 000 emplois directs et 110 000 autres indirects. «50% des exportations françaises en Algérie, c'est le fait de PME, j'aimerais bien que les PME algériennes créent des partenariats avec celles françaises», a-t-il dit. «Le But d'UbiFrance, c'est d'encourager les entreprises françaises à s'installer en Algérie, il faut s'adapter à la règle 51-49», ajoute-t-il. Boutebel reste optimiste et glisse à propos de cette règle imposée par la loi de finances complémentaire 2009 que «c'est elle peut-être qui s'adaptera, on parle beaucoup d'assouplissements dans la LFC 2011, peut-être...». Il reste quand même réaliste (pragmatique) et note «il faut respecter les textes.»

**Le casse-tête de la carte bancaire**

Sur les 5.000 terminaux électroniques de paiement (TEP) installés, seule une cinquantaine de commerçants les utilisent.

Pourtant «les commerçants ne paient pas le terminal, ils doivent à l'opérateur juste 1% sur chaque transaction mais ils ne semblent pas très intéressés par ce moyen de paiement», estime Nawel Benkritly, manager d'une société étrangère. Benkritly participait hier à la journée sur la monétique organisée par UbiFrance à l'hôtel Sofitel d'Alger. Spécialiste de la monétique, ancienne responsable à la Satim, la conférencière répondait avec aisance aux questions des journalistes sur le thème en question. Elle s'attardera beaucoup plus sur la carte bancaire pour le paiement automatique. Elle fait savoir que le réseau DAB (distributeur automatique de banque) a délivré 500.000 cartes de paiement «mais 90% sont utilisées uniquement pour le retrait».

Nawel Benkritly affirme que «notre objectif est de rapprocher les entreprises françaises spécialisées avec les acteurs locaux de la banque pour promouvoir le paiement automatique». Elle avoue que «ce paiement a démarré en Algérie, il est ce qu'il est, il a des contraintes, des besoins». Pour elle, il ne suffit pas de

procéder à l'installation des matériels du paiement automatique «parce que ce qui est technique on peut l'importer mais ça ne marche pas». Il faut, dit-elle, «savoir le manipuler, il faut donc assurer la formation dans son aspect technique et celui des métiers». L'accompagnement et la formation des personnels algériens chargés de la monétique devraient, selon elle, revenir aux Français parce que, estime-t-elle, «il y a la proximité entre les deux pays, la ressemblance des techniques utilisées et la langue».

Si l'Algérie, à ses yeux, «a besoin de la monétique classique, elle a aussi besoin d'aller vers de nouvelles technologies comme le e-commerce, ça ne se lance pas comme ça!» Elle rappelle qu'un effort a été fait par la création et la mise en œuvre de la Satim mais, interroge-t-elle, «où est la législation, la protection du consommateur? C'est un grand vide, on ne sait pas où on met les pieds, il faut des textes réglementaires!» Elle note qu'il y a «une convention de places qui permet de normaliser la procédure au niveau des banques mais il faut protéger les consommateurs parce qu'ils risquent d'être confrontés à des services non rendus, débités à tort ou victimes de transactions frauduleuses.»

UbiFrance a fait appel, selon elle, à cet effet, «à un cabinet d'avocats pour normaliser et légaliser tout ça». Elle insiste, pour cela, sur l'exigence du métier, du professionnalisme et des partenaires. «La journée d'aujourd'hui (hier, ndlr) a été réfléchi dans ce sens», dit-elle. Elle est persuadée qu'ainsi «la culture de la monétique s'accroît». Elle reconnaît aussi que «le paiement par DAB s'adresse aux petits montants, mais l'accueil du client en agence n'est pas évident».

Elle affirme que «la carte bancaire n'est pas systématiquement proposée, il y a un manque de communication». Avec ça, elle fait savoir qu'il y a 10.000 à 12.000 transactions de retraits par jour. Son exemple de «banque qui a bien communiqué sur la carte bancaire, AGB (Algeria Gulf Bank).

Ça marche bien à son niveau». Boutebel et Benkritly s'accordent à dire que la monétique est pour réduire l'informel et combattre la fausse monnaie. «C'est le but même!», dit-elle. «Mais ce n'est pas du jour au lendemain que ça va se faire, le marché va mûrir...», estime Boutebel. «L'aspect commercial, réglementaire, tarifaire doit être étudié, il faut des mesures incitatives, malheureusement, elles n'existent pas», regrette Benkritly.

G. O.

**Salon international de l'informatique**

**Plus d'une centaine d'exposants attendus**

M. Mehdi

Sous le thème de l'innovation, le Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (SICOM 2011) aura lieu du 17 au 23 avril prochain au Palais des Expositions - Pins maritimes (Alger).

Plus d'une centaine de participants et d'exposants sont attendus à cette 20<sup>e</sup> édition du SICOM organisée par la Société Algérienne des Foires et Exportations (Safex) et son partenaire «MIRA Cards Edition», une entreprise spécialisée dans la prestation de services dans les nouvelles technologies et de la communication (NTIC).

Les exposants seront répartis sur une superficie de plus de 6.000 m<sup>2</sup> cette année, contre une moyenne de 5.000 m<sup>2</sup> durant les précédentes éditions.

Cette 20<sup>e</sup> édition sera présentée sous forme de «deux salons en un», expli-

quent les organisateurs. Outre l'espace grand public destiné à l'exposition qui aura lieu au pavillon «Casbah», un espace destiné aux professionnels aura lieu au pavillon «Ahaggar» et ses extensions réparties entre les secteurs de l'informatique, des télécommunications et de la communication.

Parmi les objectifs affichés, les organisateurs veulent arrimer cette édition «aux grandes préoccupations nationales en matière de développement des TIC en Algérie, notamment par la vulgarisation de e-Algérie».

Au menu de cette semaine de l'informatique, de la bureautique et de la communication, dix conférences-débats et douze ateliers consacrés à différents thèmes des NTIC. Plusieurs conférences seront animées par le ministère des PTIC, ainsi que par des organismes et des médias publics. Il sera question, entre

autres, de la Télévision numérique terrestre (TNT), de l'archivage électronique de la presse, de «e-Algérie, avancement et application», et de «monétique et de e-commerce».

D'autres thèmes seront animés par Microsoft Algérie, sur la «Certification constructeur et les solutions Microsoft OEM», et par Kaspersky Lab. France, sur «la cybercriminalité et l'évolution des malwares».

Des ateliers porteront également sur «les avantages des logiciels originaux», sur le «e-recrutement: principes et avantages», et sur des «présentations des solutions Kaspersky». Plusieurs autres thèmes, comme la Biométrie, le Green IT, la Mobilité et le Cloud computing (nouveau concept de gérance des systèmes informatique), seront également abordés.

Quelque «110.000 visiteurs, dont plus 20% professionnels», sont attendus au 20<sup>e</sup> SICOM.

Tizi Ouzou

**264 travailleurs mis au chômage technique**

Naït Ali H.

Le groupe privé Sogémétal, spécialisé dans la transformation de l'aluminium, a mis ses 264 travailleurs en chômage technique, hier lundi, et ce, pour une durée indéterminée, avons-nous appris auprès de sa direction générale à Tizi Ouzou.

La raison de cette décision, selon notre source, est motivée par l'arrêt de son unité de Amizour (Be-

jaia), saccagée par des manifestants durant les émeutes de janvier dernier et qui fournissait en matière première celle implantée à Aït Aïssi (Tizi Ouzou).

Ces travailleurs sans salaire depuis déjà deux mois ont été invités par leur employeur à rester chez eux depuis jeudi dernier. Depuis la cessation des activités de l'unité Alexo de Amizour, celle de Tizi Ouzou tournait au ralenti jusqu'à épuisement de ses stocks, selon les

explications fournies par la même source. Même les assurances tardent à indemniser le propriétaire du groupe, et ses dirigeants ont affirmé avoir tapé à toutes les portes pour éviter cette mise au chômage de centaines de pères et mères de familles, mais en vain. Ils sollicitent même les pouvoirs publics pour leur accorder des délais supplémentaires dans le remboursement des crédits contractés pour leur investissement.

**L'«affaire Achour» reportée**

Le tribunal correctionnel d'Azazga (wilaya de Tizi Ouzou) a reporté hier le procès de l'affaire de dilapidation de deniers publics, impliquant quatre officiers de police avec l'homme d'affaire Achour Abderrahmane, pour le 14 mars prochain en raison de l'absence de trois témoins, jugés importants pour l'éclatement de la vérité.

Parmi les cinq prévenus, trois sont en détention, à savoir l'ex-commissaire de la police judiciaire de la wilaya d'Alger Z. Messaoud, l'officier O.Yacine

et Achour Abderrahmane. Deux sont en liberté provisoire, à savoir Z. Djamel et S. Nadir.

Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, l'affaire a éclaté le 14 janvier 2007 suite à une dénonciation de la part des officiers de la sûreté de la wilaya de Tipaza, adressée au procureur de la République près la cour de Blida, dans laquelle ils l'ont informé de l'instruction d'interrompre l'enquête sur ce dossier émanant de la direction générale de la Sûreté nationale et

son transfert vers la sûreté de la wilaya d'Alger qui a été finalement chargée de l'enquête sur le sort des crédits contractés par Achour Abderrahmane auprès de la BNA, estimés à 32 milliards de dinars.

Le mis en cause dans ce dossier est accusé d'avoir corrompu des policiers chargés de l'enquête dans le but d'aboutir à un rapport l'innocentant. Notons qu'un dispositif sécuritaire remarquable a été déployé aux alentours du tribunal de Azazga.

Naït Ali H.

**12 blessés graves dans un accident de la route Collision entre deux autobus à Blida**

Douze personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche soir sur la RN 1 reliant les villes de Blida et Chiffa, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Protection civile. L'accident a eu lieu

suite à une collision entre deux autobus de transport de voyageurs, a indiqué la même source, précisant que les blessés ont été évacués vers la clinique M'hamed Yazid de Blida. Un deuxième accident de la circulation ayant fait deux blessés gra-

ves a été signalé la même journée sur la RN 08, au niveau du tronçon reliant Larbaa à Souhane, a ajouté la même source. Il s'agit, a-t-on précisé de même source, d'un véhicule touristique qui a dérapé avant de finir sa course dans un ravin.



## GUELMA

## Le tourisme en revue

**Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mimoune Smain a effectué une visite de travail et d'inspection, dimanche dernier à la wilaya de Guelma, passant en revue les activités de son secteur.**

Menani Mohamed

En compagnie du wali et des autorités locales, il inaugure l'ouverture des travaux du séminaire national sur l'activité thermique dans un thème intitulé : «le thermalisme, facteur de développement du tourisme national». La manifestation a été organisée au centre des loisirs scientifiques où les conférenciers ont abordé le thème sur trois segments comme la gestion de la matière fluide thermique, les modalités de gestion des stations thermales et enfin la gestion des ressources humaines et la formation qui adoptent les techniques nouvelles.

Dans une brève cérémonie, le ministre a procédé à la remise de dix actes de concessions d'eaux thermales et marines à des bénéficiaires, postulant à l'investissement dans les créneaux des thermes et balnéaires à Guelma, Sétif, Biskra et Oran.

Après cela, la délégation ministérielle s'est rendue sur le site d'Aïn Sefra, dans la commune de Bendjerrah où est projetée la réalisation d'une station climatique à 1.100 m d'altitude

sur une superficie protégée de 48 ha.

Le théâtre romain intra muros à Guelma a été aussi un point de visite, avant de rejoindre la périphérie Est du chef-lieu de wilaya où le ministre a posé la pierre inaugurale pour le lancement des travaux de construction du siège de la direction du Tourisme. Au chantier de réalisation de la maison de l'Artisanat implantée au POS nord, le maître de l'ouvrage avait plaidé la réévaluation de l'enveloppe financière hypothéquée par le coût des travaux supplémentaires des infrastructures estimés à plus de 50% de l'autorisation de programme initiale.

L'après-midi a été consacré à la visite des stations thermales de Hammam Debagh et de Hammam Ouled Ali, abritant des établissements des secteurs public et privé. Au sujet des zones d'extension des sites touristiques (ZEST) menacées par les convoitises d'urbanisation, le ministre a déclaré : «il faut veiller à la préservation du patrimoine foncier touristique et éradiquer toute forme d'empiètement sur les sites naturels classés». Au retour à Guelma pour la clôture du séminaire national, le ministre avait mis en exer-

que les potentialités touristiques nationales diversifiées, notamment la richesse thermo minérale, qui doivent être intégrées dans une dynamique de développement d'un tourisme durable, favorisant l'émergence d'un tourisme interne visible, fondé sur l'authenticité, la protection de l'environnement, l'excellence et l'innovation. Le ministre avait pris connaissance des recommandations émises par les résolutions du séminaire, ajoutant dans sa conclusion : «notre action qui sera de longue haleine, restera concentrée sur la mise en valeur de nos territoires dans leurs fonctions économique, environnementale et sociale à travers des pôles d'excellence où se croisent les projets de développement structurants et de promotion des filières touristiques permettant d'édifier une destination touristique originale, durable, compétitive et de qualité. L'articulation de toutes ces composantes touristiques, cristallisera la promotion d'un tourisme interne attractif et donnera naissance d'un label de la «destination Algérie», de haute performance, facilitant son insertion dans les marchés internationaux.

## GHARDAÏA

## L'eau un casse-tête

Aïssa Hadj Daoud

La wilaya de Gharđaia ne tire pas l'essentiel de ses approvisionnements à partir de ses ressources hydriques qui sont de 587.000 m<sup>3</sup>/jour. Une réorganisation devrait permettre d'améliorer la distribution d'eau potable à travers les 13 communes que comprend la wilaya.

Le manque d'eau dans la wilaya de Gharđaia constitue un sérieux handicap au bien-être des citoyens et au développement industriel et agricole malgré les potentialités que renferme la région, alors que son urbanisation se poursuit à un rythme accéléré d'où des besoins supplémentaires dépassant parfois les capacités mobilisées en eau. Ce premier constat s'ajoute aux difficultés de gestion des installations hydrauliques, aux effets de la sécheresse de ces derniers temps, aux différentes formes de gaspillage et autres. D'énormes fuites persévérantes à travers les quartiers des 13 communes de la wilaya, sont évaluées à un volume important. Toute une réorganisation du système hydraulique doit impérativement être mise en place à Gharđaia en vue d'améliorer la distribution d'eau potable. Celle-ci doit obéir à une vision régionale dépassant la conception locale ou territoriale de wilaya et qui permettra même de définir la faisabilité de tout investissement futur. La gestion rationnelle du réseau d'AEP, la tarification «en tenant compte de la position géographique de la wilaya», toute une opération à poursuivre par la collectivité qui aura toute latitude de la gérer comme il se doit. L'Etat devient ainsi, après avoir déterminé et réuni tous les instruments juridiques, le véritable arbitre, mais sans pour autant se désengager de sa mission, celle de garantir aux citoyens une alimentation en eau potable. Ce qui ne semble pas le cas à Gharđaia, qui ne tire pas l'essentiel de ses approvisionnements à partir de ses ressources hydriques qui sont de 587.000 m<sup>3</sup>/jour, issues des 346 forages dispersés à travers les localités. Malgré la disponibilité de ce précieux liquide de l'ordre de 1,6 m<sup>3</sup>/jour/citoyen, l'établissement public de gestion des Eaux de Gharđaia (l'Algérienne des Eaux) ne contrôle en fait que les 2/3 de l'eau mobilisée. C'est-à-dire, une petite présence seulement dans les centres urbains où certaines traditions de paiement existent enco-



re. Le paiement au forfait en l'absence totale de compteurs d'eau, chez certains usagers de certaines communes. Cette entreprise rencontre d'énormes difficultés pour recouvrer ses créances dans la majorité des communes. Dans une situation financière pratiquement difficile, cet établissement public n'arrive pas à faire face aux difficultés de gestion, accentuées par le manque d'équipements, ainsi qu'à ses obligations de distribution et d'entretien du réseau d'AEP, particulièrement dans beaucoup de quartiers du chef-lieu de la wilaya. Pourtant, l'acquisition de nouveaux matériels et la réfection de certains réseaux vétustes pourraient bien se réaliser à partir du cumul des créances relevant des taxes, «dites de maintenance» exigibles pour chaque usager, qui est de l'ordre de 3 DA/m<sup>3</sup> consommé.

Par ailleurs, le constat aurait pu amener les autorités locales de la wilaya, de concert avec les responsa-

bles de l'Algérienne des Eaux, à décaler ou initier un certain nombre d'actions dans le cadre d'un programme d'urgence, en vue justement d'améliorer les procédures de la gestion des eaux, de mettre fin à ce fléau de fuites et de réduire le plus possible le déficit en eau, grâce à un dispositif à mettre en place. Quoi qu'il en soit, ces actions permettront, sans nul doute, de mieux maîtriser la situation de la gestion des eaux et faire face au phénomène du gaspillage. Le constat établi aura désormais, à amener les structures gestionnaires concernées de penser à passer un contrat pour la fourniture d'un matériel adéquat permettant d'assurer un contrôle rigoureux en certains points du réseau d'approvisionnement. Le comptage sera établi sur la production de l'eau en transitant par le stock jusqu'à la distribution. Tout doit être contrôlé, comptabilisé. Un tel procédé permettra certainement une maîtrise réelle de la situation.

## MÉDÉA

## La formation professionnelle voit grand

Rabah Benaouda

C'est en présence du wali de Médéa, M. Brahim Merad, et du P/APW, M. Ali Boudine, qu'a eu lieu dimanche matin, à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) d'Aïn D'heb/Médéa, la rentrée professionnelle comptant pour la 2<sup>ème</sup> session de cette année 2011. Une 2<sup>ème</sup> session qui compte 201 stagiaires admis sur un total de 527 candidats examinés. Accueillis par le directeur, M. Ahmed El Berkenou, à l'entrée de son établissement, M. El-Hadi Khaldi et la délégation officielle se rendront dans la cour où, en présence de nombreux stagiaires et professeurs, ils assisteront à la levée des couleurs au rythme de «Kassaman». S'en est suivie une courte allocution de bienvenue prononcée par M. Abdelkrim Bel-djerdi, chef de service, à la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Médéa, dans laquelle il donnera également quelques chiffres relatifs au secteur de la formation professionnelle, dans la wilaya de Médéa. Il sera suivi par M. Brahim Merad qui exprimera «toute la fierté des habitants de la wilaya de Médéa d'avoir un institut national spécialisé de la formation professionnelle dont la renommée a dépassé les frontières nationales pour atteindre plusieurs pays africains». Et M. Brahim Merad d'annoncer l'ouverture de la session de février, la deuxième pour cette année 2010-2011. Après quoi, la délégation officielle sera invitée à visiter quelques salles de cours et de travaux pratiques comme ceux du «Froid et climatisation», du «contrôle de la qualité de l'environnement», «Electrothèque», «pneumatique et automatisme», «laboratoire électronique analogique»...où seront données des explications par des professeurs encadreurs. Une visite qui sera clôturée par une collation offerte à la délégation officielle qui se rendra ensuite au lycée Mahmoud Bachene

(ex- Technicum), situé dans le quartier «Ketiten» à Médéa, pour une visite d'inspection d'une aile très importante, en état de dégradation très avancée, de cet établissement secondaire. L'occasion pour M. Brahim Merad de décider, en présence du directeur de l'Education de la wilaya de Médéa, M. Liamine Mekhaldi, une opération de restauration dans les plus brefs délais.

Pour en revenir à cette rentrée professionnelle officielle de la session de février 2011, il y a lieu de noter que sur les 527 candidats examinés dans 5 sections de formation, 201 ont été admis au sein de cet INSFP de Aïn D'heb, à Médéa. Cet établissement accueille aujourd'hui, selon M. Ahmed El Berkenou, pas moins de 900 stagiaires venus de différentes wilayas du pays ainsi que de 11 pays africains (les deux Congo, la Guinée Bissau, le Tchad, le Burkina Fasso, Madagascar, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et la R.A.S.D.) ainsi que le Yémen, un total de 21 stagiaires. Un institut qui dispense des cours de formation résidentielle et par apprentissage dans les entreprises, dans pas moins de 11 spécialités dont ont la charge une cinquantaine d'enseignants.

Pour conclure, il y a lieu de souligner un concours régional de recrutement de professeurs et de conseillers à l'orientation professionnelle dont les épreuves écrites et orales ont eu lieu du 19 au 26 février courant, à l'Institut de Formation professionnelle Chadid Mekhtiche de Théniet El-Hadjer, s'est déroulé à Médéa. Un concours régional qui a regroupé 3.200 candidats venus des wilayas d'Alger, Aïn Defla, Blida, Bouira, Boumerdes, Chlef, Djelfa, Laghouat, Médéa et Tissemsilt, parmi lesquels 300 seront admis et appelés à pourvoir les 300 postes budgétaires ouverts par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Un concours dont les résultats sont attendus d'ici le 30 mars prochain.

## ANNABA

## Un autre drame de la route

A. Ouelaa

Un grave accident de la circulation s'est produit dans la matinée du samedi, vers 07h45, sur la RN 21, à hauteur de la station-service située à la sortie de la ville d'Aïn Berda, dans la wilaya de Annaba. En effet, c'est un microbus transportant des travailleurs du consortium COJAAL qui a heurté une Renault 19. Le conducteur de la voiture, âgé de

51 ans et habitant à El-Hadjer est décédé sur le coup, alors que sa femme a rendu l'âme suite à ses blessures, l'après-midi du lendemain, selon une source médicale aux urgences du CHU Ibn Rochd de Annaba. Cinq personnes dont des ingénieurs travaillant pour COJAAL, souffrant de multiples blessures, ont été évacuées à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame.

## TÉBESSA

## Les clubs verts et la protection de l'environnement

Ali Chabana

Durant une semaine et ce depuis le 27 février, une cinquantaine d'animateurs des clubs verts bénéficient d'un cycle de formation. Cette initiative émanant de la direction de l'Environnement, en collaboration avec l'Institut national de l'Environnement, s'inscrit selon ses initiateurs, dans une culture environnementale à travers l'introduction de la donne «environnement» dans les programmes éducatifs. Ainsi et après la précédente session de forma-

tion au profit du personnel communal, en charge de la gestion des déchets ménagers, tenue il y a quelques mois, les responsables du secteur s'attachent cette fois-ci, à élargir leur horizon et leur champ d'action. En effet, ces derniers s'adressent aux générations futures par la mise en place d'un ensemble d'opérations de vulgarisation des rudiments d'une culture de la protection de la nature, une initiative louable à plus d'un titre lorsqu'on sait comment se sont transformés les espaces vitaux de nos cités.

## Constantine veut faire du tourisme d'affaires

A. Mallem

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Smail Mimoune, était, hier, à Constantine pour une visite d'inspection et de travail, qui l'a conduit au niveau de plusieurs infrastructures hôtelières et celles du secteur de l'artisanat au chef-lieu de wilaya ainsi que dans la daïra d'El-Khroub.

Se rendant en premier à la chambre des arts et des métiers de Constantine (CAM), le ministre a visité les locaux de la direction et a entendu un exposé sur les activités qui ont été menées par cette structure d'animation et de formation, ainsi que le programme de l'année 2011 qui comporte des cycles de formation dans tous les segments des arts et des métiers. Profitant de cette opportunité, le problème récurrent auquel se heurtent les dinandiers de Constantine en matière d'approvisionnement en cuivre a été posé au ministre qui a assuré que celui-ci est pris en charge par son département. Aussitôt, un représentant de cette corporation a confirmé et affirmé que cette mission a été confiée à la chambre nationale des arts et métiers. Les besoins annuels du pays étant estimés à 5.000 tonnes de cuivre, ce produit va être importé de la République islamique d'Iran, parce que l'offre faite par ce pays est avantageuse sur le plan du prix et de la qualité. Ensuite, la chambre nationale se chargera de répartir les quantités nécessaires aux artisans dinandiers qui bénéficieront d'un abattement de 40% sur le prix du cuivre importé. «En ce qui nous concerne, a affirmé le représentant des dinandiers, nous venons de déposer le bon de commande au niveau de la chambre nationale».

Sur le chantier de construction des deux hôtels, Ibis et Novotel situé en plein centre-ville de

Constantine, le ministre a reçu des informations données par le chef de projet sur le rythme d'avancement des travaux, les délais de livraison et d'autres données techniques sur les deux projets. Ces deux hôtels dont le planning de livraison est fixé pour la fin juin 2011, ont une capacité totale de 600 chambres (300 chacun). Les pourcentages actuels de réalisation sont à 60% pour Ibis et 70% pour Novotel. Toutefois, en se basant sur le rythme actuel d'avancement des travaux, le chef de projet a nuancé ses propos, affirmant que si la livraison des deux infrastructures est prévue entre les mois de juin et juillet 2011, il y a une possibilité de glissement des délais jusqu'au mois de septembre. D'autre part, et selon le chef du projet, les hôtels comprennent des salles de meetings d'une capacité pouvant aller jusqu'à 400 places. De ce fait, ces deux hôtels seront un peu plus tournés vers le tourisme d'affaires.

Ainsi, avec l'entrée en fonction de ces deux importantes infrastructures hôtelières, les 6 autres hôtels qui sont en phase d'achèvement et dont la livraison est attendue pour cette année, et qui viendront s'ajouter au patrimoine hôtelier existant (les hôtels Cirta et Panoramic), on pourra dire que Constantine va avoir une capacité d'hébergement assez importante et pourra prétendre accueillir de grands événements touristiques et de spectacles, comme les grandes rencontres sportives internationales dont la ville est longtemps frustrée à cause, justement, de l'insuffisance de grandes infrastructures hôtelières.

Après de brèves visites aux hôtels Cirta et Panoramic, le ministre s'est rendu dans la daïra d'El-Khroub pour visiter successivement l'hôtel Arc-en-Ciel, situé à la sortie de la ville, et l'hôtel El-Husseïn à la nouvelle ville Ali Mendjeli.

## Une extension de 3.000 places pour le stade Benabdelmalek

Le stade Benabdelmalek Ramdane (centre de Constantine) sera «renforcé par une extension de 3.000 places supplémentaires dans la foulée de sa reconstruction», a indiqué lundi à l'APS le directeur de la jeunesse et des sports. L'extension en question sera réalisée par la mise à profit des espaces «libres et exploitables» de ce stade mythique (il fut le théâtre de plusieurs rencontres mémorables de l'équipe nationale de football et de somptueux derbies entre les deux clubs constantinois, le MOC et le CSC) dont la capacité actuelle est de 7.500 places, a fait savoir M. Daâmache. Ce projet d'extension s'inscrit, a-t-il ajouté, dans une «optique de participation au développement du football sur le Vieux Rocher et doter la ville d'une seconde enceinte sportive digne de ce nom».

Le financement de cette opération sera «inclus» dans le marché de réalisation du tramway dont le tracé avait nécessité la démolition d'une partie du stade, a souligné le même responsable, ajoutant que les travaux seront confiés à l'entreprise italienne Pizzarotti, chargée de la réalisation du tramway. Ce stade cher aux Constantinois sera réceptionné clés en main «d'ici la fin 2011» avec aménagement d'une tribune officielle, en plus des nouvelles tribunes devant être réalisées dans les secteurs nord, sud et est, a ajouté le DJS.

Le stade Benabdelmalek Ramdane, ex-stade Turpin, a été construit en 1845 pour être ouvert aux compétitions en 1848. De grands noms du football mondial s'y sont produits, à l'image du gardien de l'ex-URSS Lev Yachine et de la grande star algérienne Rachid Mekhloufi.

### Désolant !

C'est une situation des plus navrantes que connaît Constantine avec les dernières intempéries, qui durent depuis une semaine. Les interventions ponctuelles des services d'assainissement n'ont pas servi à grand-chose puisque les rues et les carrefours notamment, sont dans une situation déplorable. De nombreux travaux sur les canalisations ont été faits à la hâte et les fossés comblés avec du tout-venant qui a été charrié par les eaux de pluie. Les petites couches de goudron des rues rafistolées ont également disparu, laissant des crevasses béantes. L'exemple du carrefour de la cité Daksi est d'ailleurs édifiant : à quelques dizaines de mètres de la nouvelle wilaya et au milieu d'un carrefour fleuri, les véhicules circulent dans la gadoue. La double voie du boulevard de l'Est ressemble plutôt à une piste charretière tant les crevasses sont profondes et nombreuses. Bref, c'est un spectacle désolant que montre la «ville des ponts».

### Pour un arrêt de bus à Bab El Kantara

Cela fait quelques jours déjà que de nombreux habitants de la cité Boussouf, qui regroupe plusieurs dizaines de milliers d'âmes, ne cessent de réclamer un transport urbain vers la station de Bab El Kantara. «Actuellement, disent-ils, tous les bus se dirigent vers la station Khémisti, trop éloignée du centre-ville. Ainsi, il faut un parcours de près d'une demi-heure pour nous rendre au centre. Avec un arrêt à Bab El Kantara, c'est tout juste une dizaine de minutes qu'il nous faudra». Ces personnes affirment d'ailleurs en avoir fait part à l'antenne de la mairie qui a promis de prendre en charge cette question.

### De nouveaux taxis

Les rues de la ville sont sillonnées, depuis quelques jours, par de nouveaux taxis des petites entreprises privées. Ce sont des véhicules flamboyants neufs et qui, selon de nombreux usagers, sont disponibles à toute heure de la journée. De plus, ces véhicules sont équipés de manière à répondre aux appels des clients et chose exceptionnelle à Constantine, ils se rendent jusqu'au domicile de l'utilisateur. D'aucuns assurent que le véhicule peut être loué à l'heure, une sorte de location de voiture avec chauffeur, assure à la demande des longues distances, fait des «attentes clients» aux hôpitaux ou tout simplement en ville, le temps au client de faire ses courses ou ses démarches.

### Journée mondiale de la protection civile

À l'occasion de la Journée mondiale de la protection civile, célébrée le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, et qui aura pour thème cette année «le rôle de la femme dans la protection civile», la direction régionale de ce corps de secours annonce l'organisation de plusieurs rencontres dans la wilaya. Ces rencontres auront lieu dans les centres de formation professionnelle et dans les résidences universitaires pour filles.

Aujourd'hui, mardi 1<sup>er</sup> mars, des manœuvres sont prévues au siège de l'unité de la protection civile, où des exercices de simulation auront lieu. À la fin de la rencontre, il est prévu une réception pour honorer les pompiers qui ont fait valoir leur droit à la retraite.

A. C.

## Incendie au siège de l'UGTA

A. E. A.

Dimanche dernier, aux environs de 23h, un incendie s'est déclaré sur la terrasse du siège de l'union de wilaya UGTA de Constantine, nécessitant une intervention des éléments de la protection civile. Selon des syndicalistes rencontrés, hier, devant le siège de leur organisation, un incendie est survenu tard dans la nuit, sur la terrasse du bâtiment de la maison Benhamouda, fermée depuis jeudi dernier 24 février, pour cause de dissensions graves entre syndicalistes concernant la direction de l'union de wilaya. Selon des militants rencontrés sur place, le feu qui s'est déclaré avait un rapport avec la crise du syndicat dans la ville de Constantine et de l'agression du secrétaire général de l'union de wilaya qui bien que suspendu par la centrale syndicale, ne voulait pas quitter son poste et occupait toujours le bureau. Ce

que ses adversaires n'avaient pas admis et pris l'initiative de l'expulser de force du siège de la maison Benhamouda. Et cet incendie n'est, selon eux, qu'une réaction à cette expulsion musclée et à l'agression qui s'en est suivie. Selon d'autres, il ne s'agit pas d'un acte malveillant et volontaire, mais tout simplement d'un court-circuit qui a pour origine les néons supplémentaires installés sur la terrasse du bâtiment en question, à l'occasion de la fête de l'UGTA et que l'on a laissés allumés par mégarde. Et de toute façon, ajoutent-ils, c'est à la police qui ne manquera pas de déclencher une enquête, qui le dira. En tout cas, tout le quartier est actuellement sans électricité et ce, depuis hier soir, disent les uns, cependant que d'autres affirment que des agents de Sonelgaz sont venus, après les pompiers, et procédé à la coupure du courant électrique, dans l'attente des réparations.

## Les plaintes des commerçants de la cité Boussouf

À l'évidence, les commerçants du marché de la cité Boussouf ne sont pas au bout des peines qu'ils endurent dans l'actuel site provisoire où ils ont été installés, en attendant la construction du nouveau marché. Leurs difficultés se sont même aggravées, ces derniers temps, à cause disent-ils, des pluies incessantes qui ont affecté la ville depuis presque un mois. «Nous avons subi une véritable catastrophe : toits arrachés par le vent, boutiques inondées, électricité coupée, et j'en passe !», nous a déclaré, hier, le représentant des commerçants, M. Nezzar Hichem, que nous avons rencontré à la daïra. Il était accompagné de quelques-uns de ses camarades et attendaient d'être reçus par le chef de daïra. «Nous avons été reçus, il y a deux semaines, par le wali qui a accédé à quelques-unes de nos nombreuses demandes, notamment l'installation de l'électricité, a expliqué Nezzar. C'est le wali qui nous a orientés vers le chef de daïra pour examiner avec lui, les autres demandes».

À propos du projet récurrent de

construction du nouveau marché, ce commerçant a déclaré, la mort dans l'âme, que celui-ci risque d'être remis aux calendes grecques. Selon les informations qu'il a données, le problème de terrain sur lequel bute ce projet subsiste toujours, étant donné que les services de l'Urbanisme ont déclaré qu'il n'était pas possible d'avoir un autre en remplacement du premier site choisi, puis abandonné parce que le terrain était glissant. «Les services de l'Urbanisme auxquels l'étude de viabilité du terrain a été remise, nous ont affirmé qu'une commission technique allait faire une autre inspection parce que, paraît-il, beaucoup d'argent a été investi sur ce terrain et qu'il semble impossible d'abandonner la première option d'autant plus qu'ils n'ont pas trouvé de terrain de substitution. Voilà où nous en sommes actuellement !»

À 15h30, la délégation des commerçants était toujours en réunion avec le secrétaire général de la daïra, son chef était occupé par la visite du ministre du Tourisme.

A. M.

## Le CHU se dote d'un équipement ultramoderne d'IRM

Le centre hospitalo-universitaire de Constantine (CHUC) vient de se doter, pour la 1<sup>ère</sup> fois, d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM) de dernière génération, a indiqué dimanche un cadre de cet établissement. «Cet équipement, un procédé technique d'exploration non invasive d'imagerie médicale, est en cours d'installation au service de radiologie centrale de l'hôpital et sera opérationnel dans les tout prochains jours», a précisé à l'APS le chargé de communication du CHU, M. Aziz Kaâbouche.

Le Pr. Sebti Draouat, médecin-chef de service, supervise ac-

tuellement les différentes étapes de la mise en place de cet équipement sophistiqué qui a nécessité une enveloppe de près de 170 millions de dinars, a assuré le même cadre.

L'IRM qui ne fait pas appel à des prélèvements de sang prélevés, permet d'obtenir des vues en deux et trois dimensions de tout le corps humain et s'applique notamment à l'exploration du système nerveux central pour diagnostiquer les maladies du cerveau et de la moelle épinière, des systèmes musculo-squelettiques, cardio-vasculaires et les affections tumorales, a précisé le Pr. Draouat.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

26 rabie el aouel 1432

El Fedjr 05h39	Dohr 12h46	Assar 15h59	Maghreb 18h30	Icha 19h49
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------





Campagne Hadj 2011

Deux agences de voyages privées sélectionnées à Oran

J. Boukraâ

Deux agences de voyages et de tourisme privées ont été retenues pour assurer le transport des futurs hadjs pour la saison 2011 à Oran. Il s'agit des agences de tourisme Azur et Maghreb Tour. Six agences de voyages activant à Oran avaient en effet déposé leur candidature. A l'issue de l'étude des dossiers, la commission nationale chargée des préparatifs de l'opération Hadj 2011 avait retenu ces deux agences contre quatre la saison précédente. Ces deux agences, qui resteront toutefois sous contrôle de services, devront ainsi assurer le transport de 500 hadjis de la wilaya d'Oran.

En application des décisions du Conseil interministériel sur l'organisation du Hadj pour la prochaine saison, les agences de voyages avaient retiré le cahier des charges relatif à chaque opération, le mois de janvier dernier. Pour participer à l'organisation de cette saison 2011, les agences ont présenté à l'Office national du Hadj et de la Omra le dossier requis le 19 janvier 2011. La commission d'évaluation des dossiers s'est réunie du 20 au 22 janvier avant d'annoncer les résultats de ses travaux le 23 janvier 2011. L'Office a précisé, dans ce contexte, que les agences sélectionnées devraient immédiatement entamer les mesures de location d'immeubles dans les Lieux saints et présenter les contrats conclus à l'Office avant le 6 février 2011.

Il y a lieu de rappeler que la saison du Hadj 2010 a été marquée par plusieurs dysfonctionnements qui ont soulevé le tollé de nombreux hadjis algériens qui avaient dénoncé des conditions de prise en charge « désastreuses ». Les pèlerins avaient déploré, les années précédentes, d'innombrables problèmes de prise en charge, voire d'arnaques dont ils ont été victimes. Ils avaient été délaissés et abandonnés en dépit de leur âge souvent avancé. Un quotidien saoudien, citant des sources officielles algériennes, avait annoncé l'ouverture d'une enquête par les autorités algériennes pour faire toute la lumière sur les conditions qui ont marqué la saison du Hadj 2010. Selon le quotidien basé à Londres, l'ambassade d'Algérie en Arabie Saoudite avait adressé un rapport détaillé au ministère des Affaires étrangères algériennes sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé le Hadj.

Cette année, des conditions strictes ont été imposées par les services chargés d'organiser le Hadj, telle la garantie de billets aller-retour valides



Ph.: Arch.

pour les hadjis avec l'hébergement dans des conditions conformes aux exigences stipulées dans les contrats de ces agences avec l'Office du Hadj. Pour rappel, les inscriptions au tirage au sort pour la saison du Hadj 2011 ont été lancées le 2 février dernier dans les 26 communes de la wilaya et se poursuivront jusqu'au 31 mars prochain. Le tirage au sort devra se dérouler normalement au début du mois d'avril prochain après la clôture des inscriptions.

Les candidats au pèlerinage devront remplir toutes les conditions exigées par les services concernés pour participer au tirage au sort. Ils doivent no-

tamment présenter une carte de résidence ou un autre document justificatif du lieu de résidence (reçu Sonelgaz ou loyer, CIN...). Pour les candidats qui n'ont pas accompli le rite du Hadj durant ces cinq dernières années, à l'exception de l'accompagnateur légal, ils sont tenus de présenter une déclaration sur l'honneur. Les candidates âgées de moins de 46 ans doivent être accompagnées de l'accompagnateur légal. Le quota de la wilaya d'Oran est estimé à quelque 800 pèlerins. Pour la saison du Hadj 2010, 483 candidats ont été retenus dans la commune d'Oran à l'issue du tirage au sort sur un total de 8.420 candidats inscrits.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Poussini n'poussik



fort et assez déstabilisant, et si son ciel semble peint de noir, ne serait-ce que pour ceux qui y entrent et qui en sortent, c'est tout simplement parce que le « demmere bark » y a sévi, parce qu'il y sévit toujours et parce que la complaisance excessive de certains des premiers concernés s'y résume. « Demmere bark »!

Ce que les partisans de la facilité ne semblent pas ignorer pourtant, c'est que, et parce que plus aisée à prendre que toute autre, cette attitude fait facilement des adeptes, des amants et forcément des petits... beaucoup de petits qui, depuis le temps, sont devenus grands. De grands messieurs du « demmere bark ».

Lorsque le « demmerbarkisme » se met à délivrer aux siens de hauts diplômes et d'émouvantes reconnaissances, il y a beaucoup à craindre pour le pays, pour son économie, pour sa société et, surtout pour sa relève. Alors, messieurs demmerou bark ? Oui mais le fossé est à quelques pas !

Si tu es mdammar, « demmere bark » ! Si tu fais la queue leuleu, le dmir doit être ton atout principal, sauf si tu es medmour par un passe-partout qui te permet d'éviter les couloirs les guichets et les attentes. De toute façon, c'est ainsi partout. C'est le même schéma qui se répète à tous les niveaux. Dmerni né-démrek pour arriver.

Même ceux qui sont interpellés pour réfléchir sérieusement à une question, semblent privilégier la facilité de « demmere bark ». La situation arrange tout le monde. Chacun y trouve son compte. Surtout en ces temps où Tunis a donné le La et l'Egypte une foule où le dmir a servi à pousser ceux qu'on pensait intouchables, hors frontière. C'est la preuve que le « demmere bark » peut servir un temps, mais pas très longtemps.

Si l'école en est là où elle est, si les diplômés qu'elle décerne ne servent pratiquement plus à rien d'autre qu'à entretenir le doute, déjà assez

La SEOR annonce de nouvelles coupures d'eau à Es-Sénia

S. M.

Des perturbations en alimentation en eau potable, dans plusieurs zones relevant de la commune d'Es-Sénia, au sud de la ville, sont annoncées par la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), à partir du 1<sup>er</sup> mars 2011 pour une durée de 24 heures. A l'origine de ces coupures en AEP, des travaux de raccordement de la conduite de distribution du réservoir d'Es-Senia, 600 mm à la Maflak de 400 mm, précise la SEOR dans un communiqué de presse. Outre les quartiers d'Es-Sénia, ces perturbations toucheront l'aéroport, l'université et toute la zone d'Es-Sénia/douar. La SEOR avait déjà mené, au début de la semaine, une coupure de l'AEP dans plusieurs quartiers et localités de la région ouest de la wilaya (Boutlélis, Misserghine, Ain El Kerma, Ain El Beida et la cité 200 logements) et de la corniche oranaise (Ain El Turck, Bousfer, El Ançor), suite à un arrêt technique pour des travaux d'entretien et de maintenance dans la station de dessalement de Chatt El Hilal, à Béni-Saf, wilaya d'Ain Témouchent. Cette station de dessalement, d'une capacité de production de 200.000 m<sup>3</sup>/j, apporte par l'adduction de Tafna près de 180.000 m<sup>3</sup>/j à la wilaya d'Oran. A noter que la SEOR a tracé un nouveau programme, au titre de l'année 2011, pour

la rénovation de 24,5 km de canalisations d'eau potable, dans une cinquantaine de sites retenus à travers la ville. Il s'agit de la rénovation des conduites d'eau potable dans plusieurs quartiers de la ville : Sidi El Houari, Haï Louz (rond-point Bouakeul et « Tir au Pistolet »), l'avenue de l'ANP et le 3<sup>ème</sup> bd périphérique (coopératives El Wihda et Lotfi). La SEOR a aussi mis en place un dispositif pour repérer les fuites d'eau. Des équipes mobiles de recherches et d'intervention sillonnent les artères de la ville pour endiguer les déperditions. L'objectif fixé, à court terme, pour ces équipes mobiles est de réviser une moyenne de 100 km de canalisations par mois.

La SEOR a révisé en 2009, quelque 1.500 km du réseau AEP de la ville, rappelle-t-on. La société s'est dotée de matériels et d'équipements pour la détection des fuites invisibles grâce à la technique de corrélation acoustique. Cette technique est infaillible pour la localisation, au centimètre près, des fuites dans les canalisations enterrées. La société a également mis des numéros de téléphone pour solliciter l'aide des citoyens pour le repérage des fuites apparentes. Le taux élevé de déperdition de l'eau à Oran est dû à l'héritage de la SEOR de réseaux vétustes avec une moyenne d'âge de 40 ans. La SEOR a hérité respectivement de réseaux d'AEP de 2.446 km et d'assainissement de 1.345 km.

Caricature

Plantu et Dilem exposent au CCF

Houari Barti

L'art de la caricature sera à l'honneur le 7 mars prochain au centre culturel français (CCF) à Oran avec la présence de deux invités de marque, Ali Dilem et Plantu. « La caricature : un dérapage contrôlé » est le thème de l'exposition et de la rencontre avec ces deux dessinateurs de presse. Selon un communiqué du CCF diffusé hier, ce programme est présenté par l'association pour la Fondation Cartooning for Peace, en partenariat avec l'Ambassade de France en Algérie. « Créée en 2006 à l'initiative du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et de Plantu, l'association pour la Fondation Cartooning for Peace s'efforce de promouvoir une meilleure compréhension et un respect mutuel entre des populations de différentes croyan-

ces ou cultures, avec le dessin de presse pour moyen d'expression. Elle organise des rencontres entre les professionnels de la caricature et le grand public, afin de favoriser les échanges sur la liberté d'expression et la reconnaissance du travail journalistique des dessinateurs de presse », lit-on dans le même communiqué.

Né en 1951, Plantu fêtera l'an prochain ses quarante ans de collaboration avec le quotidien Le Monde. Il publie également ses dessins dans l'hebdomadaire L'Express depuis 1991. Ali Dilem, né en 1967, entame en 1989 une carrière de dessinateur de presse qui le mènera de l'hebdomadaire Alger Républicain au quotidien Liberté, en passant par Le Matin, de 1991 à 1996. Depuis 2001, il collabore également avec la chaîne francophone internationale TV5 Monde.

Un homme fauché par un train à Es-Sénia

Un homme âgé de 65 ans a été mortellement fauché par un train, hier matin, à Es-Sénia. L'infortuné a été écrasé par le train reliant les wilayas d'Oran et Chlef au niveau de

la zone industrielle d'Es-Sénia, selon la protection civile. La dépouille mortelle a été évacuée vers la morgue du centre hospitalo-universitaire d'Oran.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

- Daher Lahouaria, 66 ans, Bt A n°62, Cité les Planteurs
- Attani Fawzia, 44 ans, 97 rue Laïd Ouled Tayeb, Médiouni
- Toudjine Taous, 81 ans, 75 rue Mekki Si Brahim
- Araben Halima, 83 ans, 52 rue Bessoul Allel, Choupot

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 rabie et aouel 1432

El Fedjr 06h08	Dohr 13h17	Assar 16h30	Maghreb 19h01	Icha 20h18
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Système de l'horaire continu dans l'éducation Ce qu'en pensent les enseignants et les parents d'élèves

**La décision annoncée récemment par le wali d'Oran d'adopter, dès la prochaine rentrée scolaire, le système dit à «horaire continu», qui redéfinit l'horaire des cours de 8h à 14h avec une pause de 15 minutes à midi, suscite des réactions diverses de la part des enseignants et des parents d'élèves.**



Ph.: B. H. Karim

Houari Barti

Tous affichent néanmoins une certaine ouverture à ce nouveau système d'horaire, largement utilisé dans les pays anglo-saxons et auquel on prête diverses qualités, pourvu qu'il soit intégré dans un contexte pédagogique favorable.

Il y a d'abord les avantages avérés de ce système : éviter les allers et retours répétés des élèves et atténuer du coup les contraintes liées au transport scolaire, disposer d'après-midi libres à partir de 14h, ce qui permet aux élèves, particulièrement ceux des classes d'examen, d'avoir assez de temps libre pour se reposer, réviser, faire

des cours de rattrapage ou prévoir des activités sportives.

Le système n'est pas tout à fait nouveau en Algérie. Certaines wilayas en font déjà l'expérience, comme Constantine à titre d'exemple. A Oran aussi, l'expérience est tentée dans un CEM de Sidi El-Bachir, dans la périphérie ouest de la ville. Selon les syndicats des enseignants, le débat sur la question est ouvert depuis quelques années.

Au ministère, il y a une réflexion sur les moyens organisationnels à mettre en œuvre pour assurer une meilleure efficacité pédagogique, a indiqué le responsable du Snapest à Oran, M. Aous. Le recours à l'horaire continu constitue, selon la même source, une des pistes pro-

posées pour arriver à cet objectif. Une piste, assure-t-il, qui s'est imposée d'une manière accentuée avec l'avènement du week-end semi-universel et les répercussions qu'il a eues sur le dispatching des horaires les jours de la semaine. En effet, avec l'adoption du nouveau week-end (vendredi-samedi), l'école ouvre 4 jours et demi par semaine, (pas d'école vendredi, samedi et mardi après-midi), alors qu'auparavant l'école était ouverte cinq jours sur sept (école fermée jeudi après-midi, vendredi et lundi après-midi). Ce qui revient à dire que l'école a perdu une demi-journée de cours, qu'il fallait compenser sur les jours ouvrables. Ce qui a suscité plus de pression aussi bien sur les élèves que sur les enseignants. Ceci sans compter l'effort organisationnel supplémentaire exigé de la part de l'administration des établissements, qui devait gérer d'une manière optimale ses infrastructures. Le syndicaliste préconise comme mesure d'accompagnement de ce système, dit à horaire continu, la réduction de la durée d'une unité pédagogique d'une heure à 45 minutes.

Un avis pas du tout partagé par Mme Arif, membre de la Fédération des associations de parents d'élèves, qui estime que tout changement de cette nature exige d'abord une réflexion approfondie de la part de spécialistes, en donnant la possibilité à tous les acteurs de présenter leurs visions. Aussi, a-t-elle ajouté, en parallèle avec ce système d'horaire continu, on doit disposer de cantines scolaires pour l'ensemble des établissements concernés, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

## Vers l'éradication du squat des terrasses des immeubles

J. Boukraâ

Les autorités locales ont décidé de s'attaquer au squat des immeubles en éradiquant ces «bidonvilles intra-muros». Ainsi, une large campagne de démolition des constructions illicites érigées sur les terrasses des immeubles est envisagée par les services concernés à Oran. Pour ce faire, il a été décidé qu'une commission soit constituée pour recenser, en premier lieu, le nombre de familles vivant sur les terrasses des immeubles de la ville. Selon des sources proches du dossier, cette opération ciblera en premier lieu quelque 1.700 habitations illicites.

Des listes des familles éligibles au relogement seront élaborées par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les listes des squatters seront ainsi assainies pour sélectionner les familles dites prioritaires à travers cette campagne qui entre dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire. Une première opération de recensement a touché les familles qui squattent les terrasses et

les buanderies des 200 immeubles inscrits dans le programme de réhabilitation du vieux bâti à Oran. Ces vieilles bâtisses construites durant la période coloniale se situent sur les grandes artères du centre-ville : les rues Larbi Ben M'hidi, Mohamed Khemisti, les Aurès et les Boulevards Khedim Mustapha (ex-Stalingrad) à Sid El Houari et Maâta Mohamed El Habib. Ils seraient en fait plus de 600 familles qui résident dans des constructions illicites érigées sur les terrasses de ces immeubles.

En effet, le squat des parties communes des immeubles ne cesse de prendre de l'ampleur à Oran. Il y a quelques années, l'OPGI avait recensé plus de 825 caves squattées dans des immeubles. L'année dernière, un recensement effectué par cet organisme étatique a révélé que pas moins de 4.500 caves étaient occupées par des familles de différents horizons sociaux. Il existe aujourd'hui quelque 80.000 squatters à vivre dans des caves à travers le territoire de la wilaya. Le phénomène de squat des parties communes des immeubles ne ces-

se de prendre de l'ampleur à Oran. La crise de logement et l'exode rural ont poussé beaucoup de famille à occuper les parties communes des immeubles. Le moindre espace est détourné. Dépourvues du strict minimum des conditions de vie requises, pas d'aération, cohabitation avec les collecteurs de toutes sortes, taux d'humidité surélevé, odeurs nauséabondes des circuits d'assainissement, mitoyenneté avec les rats et autres insectes de tous genres, caves, terrasses et buanderies n'ont pas été épargnées. Il y a quelques années, l'Office de promotion et de gestion immobilière avait recensé plus de 825 caves squattées dans ses immeubles. Depuis, le phénomène continue de prendre de l'ampleur. Nourris par l'espoir d'avoir un logement social, certaines familles n'hésitent pas à déboursier de grandes sommes pour acheter une cave ou une pièce sur une terrasse. Cette situation a mis ces habitations au centre d'un commerce juteux. Dans ce cadre, 124 squatteurs de biens de l'Etat ont été traduits en justice à Arzew.

## Cité 1.180 logements de Maraval Les habitants veulent des équipements

Djamel B.

Les habitants de la cité des 1.180 logements «Les Oliviers» de Maraval, par le biais de leur comité de quartier, viennent de lancer un appel en direction des responsables de la commune pour poursuivre dans leur lancée des projets déjà réalisés dans leur cité en inscrivant d'autres projets très importants pour les habitants. Selon le président du comité de quartier, M. Bendjelida Sid Ahmed, suite aux appels incessants des habitants, l'APC d'Oran a procédé à l'aménagement d'un terrain de pétanque et à l'installation de bacs et la réalisation d'un terrain combiné. «Ces travaux ont été accueillis avec satisfaction et les habitants

tiennent à remercier le wali d'Oran et le délégué du secteur urbain El Othmania. Néanmoins, nous réitérons notre appel pour l'inscription d'une aire de jeu pour les enfants qui n'ont aucun espace de détente dans cette cité», indique le président du comité. Ce dernier signale que cette cité, l'une des plus grandes à Oran, a aussi un besoin pressant d'un centre de santé, d'une agence postale et de travaux sur la voirie pour colmater les nombreux nids-de-poule. Notre interlocuteur affirme au passage que les habitants de la cité sont mobilisés pour apporter leur soutien à toutes les initiatives visant le développement de leur quartier et, partant, de toute la commune d'Oran.

44 milliards dégagés

## Les préparatifs de la saison estivale déjà lancés



Djamel B.

En perspective de la saison estivale, le wali d'Oran s'est réuni dans l'après-midi du dimanche avec l'exécutif de wilaya, les chefs de daïra et les élus des communes. Cette rencontre a été initiée par le premier responsable de la wilaya pour permettre aux différents responsables de donner un bref aperçu sur la mise en application des résolutions prises lors de la première rencontre organisée en janvier dernier et qui était consacrée essentiellement aux préparatifs de la saison estivale. Selon des sources présentes à la rencontre, le wali a affirmé que la wilaya d'Oran peut accueillir plus de quatre millions d'estivants au vu des potentialités dont elle dispose. A ce titre, le même responsable a indiqué que, dans la lancée des préparatifs, il est prévu, dans les jours à venir, une réunion avec les responsables des agences touristiques et les propriétaires d'hôtels en plus des visites régulières vers les différentes communes côtières. Le wali a, en outre, affirmé que 44 milliards de centimes ont déjà été débloqués pour l'aménagement de plusieurs sites dans la commune d'Oran et certaines communes côtières. Lors de cette même rencontre, le premier responsable de l'exécutif a instruit l'ensemble des président des APC pour préparer la saison estivale en procédant à la mobilisation d'agents et de ma-

ériel pour des opérations régulières de nettoyage des plages, des travaux d'embellissement et de ravalement des façades. Le wali a aussi insisté sur la prise en charge des problèmes liés à l'assainissement et au rejet des eaux usées dans la mer, ainsi qu'à la réhabilitation de l'éclairage public et la voirie et l'aménagement des forêts urbaines et des espaces verts. Le premier responsable a, d'autre part, insisté sur le respect des cahiers des charges inhérents à la concession des espaces au niveau des plages et le droit du citoyen d'y accéder gratuitement. Les mêmes instructions ont été données pour la concession des parkings au niveau des communes côtières.

Lors de la saison estivale écoulée, une enveloppe de 60 milliards de centimes avait été débloquée par la wilaya au profit des communes. D'importants travaux d'aménagement et de réhabilitation ont été réalisés dans l'ensemble des communes côtières. La direction du tourisme avait pour sa part entamé une vaste opération de contrôle des infrastructures touristiques, notamment les hôtels et restaurants. L'opération avait ciblé quelque 120 hôtels répartis entre les communes du littoral et Oran ville. Les responsables de la direction du tourisme se sont attelés à faire un constat sur place des conditions d'accueil des estivants en matière d'hébergement, de restauration, d'hygiène, entre autres.



## Un social explosif avec ou sans rente fossile



Tunisie □  
l'enjeu social,  
prépondérant  
dans la  
transition  
en cours



Algérie □  
le dispositif  
d'emploi des  
jeunes en quête  
de stabilité  
économique



Algérie, un  
nouveau think  
tank pointe  
l'illusion de  
«la croissance  
par le budget»



Algérie-Maroc □  
un «dinarham»  
pour deux □



Conjoncture □  
le marché  
pétrolier  
en temps  
de révolutions  
imprévues



«L'Algérie □ arbitre  
plus entre réserves  
et exportations  
d'hydrocarbures»,  
selon les experts

Ph.: AFP

**E**n Tunisie, la présence de Mohamed Ghannouchi à la tête du gouvernement de transition ne semblait pas être une anomalie pour les classes aisées locales, fort heureuses de s'être débarrassées de Ben Ali et de ses envahissantes familles mais rassurées de voir que l'homme qui l'a servi pendant onze longues années encore aux commandes. Les classes populaires – celles de l'arrière-pays tunisien dont le délaissement est encore pire que celui qu'on imaginait derrière la façade de la réussite économique entretenue par le régime – sont d'un bien autre avis. Et elles le montrent en maintenant une pression continue contre un régime qu'elles suspectent de vouloir détourner la révolution. Les Tunisiens n'étaient pas privés seulement de libertés politiques, mais ils étaient aussi interdits de réclamer de meilleurs salaires ou des meilleures conditions de travail. C'est sur ces privations assurant aux investisseurs une main-d'œuvre pas chère et des dépenses sociales minimales que s'est basé le modèle économique tunisien tant vanté par les organisations financières internationales. C'est ce modèle qui craque et pèse fortement sur la transition pour empêcher qu'une semi-démocratie ne s'installe à la place de la démocratie. Même l'UGTT est contrainte de suivre ce puissant mouvement alors qu'en face, les patrons, fortement mouillés avec le régime Ben Ali-Trabelsi font dans le profil bas. Quel modèle économique va émerger de cette révolution, saura-t-elle convaincre les investisseurs étrangers et nationaux que des travailleurs correctement rémunérés et travaillant dans de bonnes conditions ne les desservira pas ? Pour l'ins-

tant, c'est le contenu de la transition qui est le souci des classes populaires et de leurs diverses représentations politiques. Si le nouveau modèle économique reste flou, la contestation sociale s'exerce pour « dé-privatiser » l'Etat et sa restitution à la société. En Algérie, Medelci, ministre de Bouteflika, a qualifié octobre 88 de « révolution » et les années 90 de « guerre civile ». Ce n'est pas tout à fait le langage de Bouteflika. Ni celui du système, à moins que les révolutions en cours ne rendent ce glissement de langage nécessaire. Mais sur le fond, cela recouvre bien la « tendance » au pouvoir: pas besoin d'ouverture politique – on est en démocratie, affirment certains représentants du pouvoir – mais mettons de l'argent pour gérer la crise sociale, en préserver les prix et en encourageant l'emploi. Les mécanismes ne manquent pas, l'argent non plus... L'efficacité économique reste, elle, problématique. La Tunisie, qui fait face à un sérieux problème d'emploi des jeunes et des diplômés, ne dispose pas d'une rente qui permet de renvoyer à plus tard les demandes politiques qui accompagnent nécessairement les revendications sociales. C'était, avec le grotesque en plus, la démarche de Kadhafi qui aujourd'hui reproche aux Libyens qui ne veulent plus de lui de ne pas avoir accepté de prendre directement l'argent du pétrole. La redistribution, aléatoire et mystérieuse, de la rente n'a pas empêché les Libyens de demander le changement, de l'aération. Cette demande est politique ? Bien sûr ! Sociale ? Assurément ! La demande sociale n'est jamais apolitique.

**SALIM RABIA**



Réalisé avec la collaboration de  
<http://www.maghrebemergent.com/>



## Tunisie : l'enjeu social, prépondérant dans la transition en cours

PAR LYES SI ZOUBIR

Une ambiance insurrectionnelle. C'est ainsi que nombre d'observateurs présents sur place décrivent la Tunisie, un mois et demi après la chute du dictateur Ben Ali. Dernier épisode en date, la démission du Premier ministre Mohamed Ghannouchi démontre que les Tunisiens refusent de voir leur Révolution confisquée et que le pays est traversé par une profonde lame de fond contestatrice. Mais au-delà de l'incertitude politique, laquelle inquiète les personnalités tunisiennes qui travaillent actuellement à la réforme constitutionnelle (et à l'avènement d'une deuxième république tunisienne), c'est avant tout le défi social qui commence à peser sur la transition en cours. Durant le mois de février, le pays a enregistré une centaine de grèves dans tous les secteurs. Les revendications sont partout les mêmes : départ des dirigeants accusés d'avoir été trop proches du pouvoir benaliste (cas des entreprises publiques) et augmentations immédiates de salaire. Souvent en pointe, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTT) est parfois dépassée. «Durant des années, les travailleurs tunisiens ont été obligés d'accepter la modération sociale sous peine d'ennuis avec les autorités. Aujourd'hui, les gens veulent rattraper le temps perdu. Il nous faut canaliser leur rancœur», explique l'un des cadres de la centrale syndicale.

### PROFIL BAS PATRONAL

Ce dernier reconnaît que la pression de la base est très forte et explique même pourquoi plusieurs syndicalistes, reprochant à l'UGTT sa prudence, ont décidé de créer leur propre syndi-

La question sociale est au cœur de la transition tunisienne. Les forces sociales qui ont fait la révolution se font entendre et ne veulent pas que l'establishment la confisque. Le «modèle» économique fondé sur un coût faible de la main-d'œuvre et une absence de contraintes sociales pour les investisseurs est perturbé. L'alternative n'est pas encore évidente.



cat. Du coup, la centrale se sent obligée de mettre la pression sur le pouvoir tunisien au grand dam d'un patronat qui peine à faire entendre sa voix, tant il est discrédité par les compromissions avec le système Ben Ali - Trabelsi. L'Union Tunisienne de l'Industrie, du Com-

merce et de l'Artisanat (UTICA), la grande organisation patronale, est ainsi divisée car, hormis la démission de son président Hedi Jilani, parent par alliance de Ben Ali, nombre de ses dirigeants sont restés en poste. Adoptant un profil bas en attendant de meilleurs jours, ils

laissent le champ libre aux syndicats et aux partis de gauche.

Une situation qui ne manque pas d'intérêt car c'est désormais le modèle économique tunisien qui est mis en cause. En effet, ce dernier est basé sur un coût faible de la main-d'œuvre et des contraintes

peu importantes en matière de droit du travail. Avec la révolution, les Tunisiens veulent des augmentations et exigent que leurs conditions de travail soient améliorées. La question est simple : est-ce que les investisseurs étrangers (textile, électronique, aéronautique, centres d'appel) vont accepter une telle évolution ? Vont-ils diminuer leurs marges ou migrer vers d'autres pays à plus faibles coûts comme l'île Maurice ? C'est l'un des grands défis auxquels la Tunisie va être confrontée au cours des prochains mois. Et l'équation ne sera pas simple à résoudre d'autant que la Tunisie a besoin de l'investissement étranger pour faire fonctionner son économie.

### LE GRAND DÉFI DE L'EMPLOI

L'autre grand défi social concerne bien entendu l'emploi à créer. Avec un taux de chômage réel de près de 20%, la Tunisie doit créer au moins 500.000 emplois dans les cinq années qui viennent. Un chantier gigantesque qui dépend amplement de la capacité des futures autorités tunisiennes à lancer un programme de relance keynésien. Grands travaux, infrastructures, éducation, mise à niveau réelle des petites entreprises tunisiennes : le coût est évalué à 10 milliards de dollars par les services de l'ancien Premier ministre Ghannouchi. La somme est énorme pour la Tunisie d'où l'importance de la conférence des donateurs qui va avoir lieu à la mi-mars à Tunis. L'Europe a déjà promis de déboursier pour près de 1,5 milliard d'euros - en comptant les prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI). Un bon début en attendant que d'autres partenaires de la Tunisie fassent connaître leurs intentions.

## Algérie : le dispositif d'emploi des jeunes en quête de viabilité économique

L'ouverture politique n'est visiblement pas la réponse du pouvoir algérien aux dernières émeutes et à l'effervescence révolutionnaire qui traverse le Maghreb et le Machrek. Au dernier Conseil de ministres, il a décidé de renforcer un dispositif d'emploi des jeunes, jusque-là, plus social qu'économique. Aperçu sur un dispositif censé résoudre la question du chômage des jeunes dont une proportion de plus en plus importante est faite de diplômés.

PAR YAZID TALEB

La colère de la rue algérienne est venue rappeler entre le 5 et le 8 janvier dernier l'ampleur du processus de marginalisation et d'exclusion d'une grande partie de la jeunesse du pays. Les chiffres officiels sous-estiment largement un phénomène porté par la lame de fond d'une transition démographique tardive qui draine chaque année plus de 600 000 jeunes sur le marché du travail. Les décisions adoptées le 22 février en Conseil des ministres constituent pour l'essentiel une extension des dispositifs existants dont les résultats, loin d'être négligeables, n'ont cependant pas infléchi de façon sensible les taux de chômage relevés chez les jeunes Algériens. On relèvera au passage que les critiques adressées aux dernières décisions gouvernementales par certains représentants du patronat ne sont pas toujours fondées puisque les employeurs bénéficieront notamment des dispositions sur la réduction des charges patronales dont 80% sont désormais prises en charge par l'Etat. Les patrons privés tireront également profit, ainsi qu'ils l'ont déjà fait au cours des dernières années, de l'extension des dispositifs de prise en charge par l'Etat des rémunérations des jeunes diplômés recrutés dans le cadre des contrats de pré-emplois.

### DU TRAITEMENT SOCIAL...

Confrontée à la médiocrité des performances de l'économie algérienne en matière de création d'emplois, la stratégie des pouvoirs publics emprunte dans ce domaine et depuis un peu plus d'une décennie, 3 canaux essentiels. Le premier est la création d'emplois de fonctionnaires qui at-

teint en moyenne un peu plus de 50 000 postes au cours des dernières années. Le traitement social du chômage est le deuxième levier actionné par l'exécutif. C'est le domaine où la « créativité » des gestionnaires de ce dossier s'est exercée avec le plus d'ingéniosité. Les dispositifs relatifs aux « emplois d'attente » à savoir l'emploi saisonnier d'intérêt local (Esil), les travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (Tup-Himo) et l'Indemnité pour activités d'intérêt général (IAIG), permettaient au cours des dernières années de faire bénéficier les 200.000 jeunes employés chaque année dans ce cadre d'une rémunération mensuelle équivalente au salaire minimum. Les dernières décisions adoptées par le Conseil des ministres portent sur l'extension de 9 à 12 mois des contrats de travail relatifs aux emplois d'attente. La création des contrats de pré-emploi (Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et Contrat de travail aidé) à des objectifs plus ambitieux. Situé à la frontière entre le traitement social et le traitement économique, ce dispositif mis en place depuis quelques années prend partiellement en charge les salaires des jeunes diplômés primo demandeurs d'emplois pendant une période pouvant aller jusqu'à 3 ans. Un dispositif bien assimilé par les employeurs du secteur privé qui ont recruté dans ce cadre plus de 20 000 jeunes diplômés en 2010. Le Conseil des ministres du 22 février a également étendu dans ce domaine la durée des subventions en abandonnant par ailleurs le principe de leur dégressivité.

### ... AU TRAITEMENT ÉCONOMIQUE

Le volet économique de cette stratégie est le seul qui sollicite les institutions financières du pays ; essentiellement les



banques publiques. La pierre angulaire en est l'Agence nationale de promotion de l'emploi de jeunes. Créée en 1997, l'Ansej présente un bilan non négligeable. Plus de 140 000 micro-entreprises créées en 13 ans générant près de 400 000 emplois. Entre 2008 et 2010, le nombre de projets soutenus par l'Ansej, qui a fusionné entre-temps avec un mécanisme dépendant de la caisse algérienne de chômage (CNAC), a plus que doublé, passant de 10 000 à 22 000. Les dernières décisions ramènent l'apport personnel au niveau symbolique de 1 ou 2% du montant de l'investissement contre 25% il y a encore quelques mois. De création plus récente l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) présente un bilan plus modeste d'un peu plus de 26 000 crédits octroyés avec le concours de la BADR

désigné comme son partenaire exclusif. Le gouvernement a relevé substantiellement le montant des crédits accordés par l'ANGEM en le faisant passer de 30 à 100 000 dinars pour l'acquisition de matières premières et de 400 000 à 1 millions de dinars pour l'acquisition de petits équipements.

Au total, un ensemble d'actions et de mécanismes qui en dépit de la diversité des instruments et de l'ampleur des moyens financiers mobilisés ont jusqu'ici peiné à contenir l'ampleur du phénomène du chômage des jeunes Algériens. Une proportion croissante de ces derniers se présente sur le marché du travail munie d'un diplôme et ne trouve pour exutoire qu'un secteur informel qui représenterait selon les estimations entre 20 et 40% de la population occupée en Algérie.

## Algérie, un nouveau think tank pointe l'illusion de «la croissance par le budget»

La croissance future de l'Algérie sera portée par l'entreprise privée. Ou ne sera pas. C'est le nouveau think tank «défense de l'entreprise», soutenu par de grands chefs d'entreprises, qui, pour sa première rencontre, le suggère en partant de constats statistiques. Avec, dans le débat, une question inattendue «la qualité de la gouvernance et le climat d'affaires a-t-il une conséquence sur la croissance et le développement d'un pays» ?

**PAR EL KADI IHSANE**

Le professeur Abdelmadjid Bouzidi, a, dans son style bien imagé, planté le décor. «L'Algérie est déjà une économie privée en dehors des hydrocarbures». Et c'est une bonne nouvelle, pour les nombreux chefs d'entreprise venus participer au siège du journal Liberté, au premier forum, du nouveau Think Tank «défense de l'entreprise», animé notamment par des personnalités de la recherche universitaire et soutenus par d'importants mécènes, dont Cevital, le groupe Benamor ou le groupe Hasnaoui (Sidi Bel Abbès). Tous les ratios, valeur ajoutée, emploi, fiscalité, revenus distribués font donc des entreprises privées l'acteur principal de l'économie nationale, lorsque Sonatrach et le secteur énergie publique sont retirés du tableau. Mais alors où est le problème ? «Le privé n'est pas dans les ISMME», c'est-à-dire pas dans les industries qui diffusent de l'industrialisation. Un ratage du début des années 1990, et la crise des risques de change rappelle Zaïm Bensaci, le président du conseil national de la PME «qui a empêché les entre-

prises privées de se déployer dans l'industrie». Mais encore ? En fait l'Algérie ne crée pas suffisamment d'entreprises et encore moins de gazelles, ces PME (29 à 249 employés) à forte croissance qui partout ailleurs tirent la croissance et l'emploi lorsque les éléphants (entreprises globales) ont tendance à en détruire. 70 PME à peine pour 100 000 habitants. Six fois moins qu'au Maroc.

### EFFET D'ÉVICTION POUR LE CRÉDIT

Les gazelles ne représentent que 4% du tissu d'entreprises privées contre 96% pour les souris, les très petites entreprises (TPE). Pas un hasard. Le professeur Bouzidi pointe un effet d'éviction du privé lorsqu'il s'agit de l'accès au crédit. 20 points d'écart entre son poids économique et sa part de crédits bancaires, rapporté à un total ou figure l'entreprise publique. Le secteur privé est là. Mais l'Etat préfère soutenir l'entreprise publique. C'est le professeur Abdelhak Lamiri, intervenant dans le panel, qui notera dans un commentaire acerbe : «l'il-



lusion est de croire qu'une réponse identique, déclinée à plus fortes doses peut réussir après avoir échoué tant de fois. Il parlait de «la cinquième génération» d'assainissement financier du secteur public économique. «Avec 180 milliards de dollars depuis 20 ans, l'Algérie se serait offert un secteur privé industriel performant et trois millions d'emplois» a soutenu le professeur Lamiri.

### «L'ETAT NE SAIT PAS RÉGULER»

Plus rien à faire avec les entreprises publiques ? Ce n'est pas tout à fait le point de vue de Mustapha Mekidèche, consultant et vice-président du CNES, même si Abdelmadjid Bouzidi s'en défend aussi : «Le segment industrie automobile qui va bien finir par démarrer avec les partenariats en cours de négociation, donnera l'opportunité de construire un réseau de sous-traitants privés autour d'une entrepri-

se public, je pense à SNVI, bien sûr. Même chose dans la filière de la plasturgie» où l'aval privé de la pétrochimie peut s'appuyer sur des activités encore portées par des entreprises publiques ou mixtes. L'idée dominante est cependant que l'Etat doit surtout apprendre son principal métier. Celui de régulateur, «qu'il ne sait pas faire». La preuve, «les lois et règlements qui viennent tous les six mois télescoper un maquis réglementaire déjà très dense» a commenté un intervenant. «La grande nuisance de la LFC, devenue une règle» a été plusieurs fois évoquée. La tendance à répondre «à toutes les situations d'urgence par le recours au budget de l'Etat» décriée. «La demande sociale va exploser d'ici à 2025, l'Etat n'aura plus les moyens d'investir comme aujourd'hui» a prévenu le professeur Bouzidi. Le «pik-oil», pic de production de pétrole, sera passé par là. Les dernières mesures d'aide à l'emploi et à la création d'entreprises décidées

par les deux conseils des ministres de l'urgence durant le mois de février ont accompagné, en toile de fond, la première rencontre du think tank «défense de l'entreprise». Décisions dans le bon sens selon plusieurs intervenants. La libération du foncier industriel, le renforcement de l'aide à l'embauche, le soutien de l'Etat aux cotisations sociales : «tout cela est bien, il manque toutefois un plan d'ensemble pour l'entreprise» déplore un patron. Plus encore, il manque une institution «cerveau», répète Abdelhak Lamiri «Un «cerveau» aurait fait rentrer dans un modèle global l'input les 600 milliards de dinars de dépenses budgétaires décidés depuis le début de l'année et, sans doute, tous les indicateurs seraient passés au rouge». Le gouvernement a surinvesti dans les infrastructures publiques, «Il a consacré 80% de ses dépenses à traiter la demande et 20% pour l'offre. C'est l'inverse qu'il fallait faire».

C'est une bien originale proposition que vient de lancer l'économiste et consultant français Camille Sari : la mise en place d'une monnaie commune à l'Algérie et le Maroc, le «dinarham». Une monnaie commune qui cohabiterait avec les monnaies nationales, pour booster les échanges commerciaux entre les deux pays avant de s'étendre ensuite au Maghreb.

**PAR MEROUANE KORSO**

Dans son ouvrage «Algérie et Maroc : quelles convergences économiques?», Camille Sari estime que «l'intégration économique maghrébine est un moyen de gagner en indépendance économique et de développer des échanges mutuellement avantageux entre les pays de la région». Elle permet aussi «une moindre dépendance et des facilités énormes de commercer sans passer par les devises fortes». L'ouvrage donne un aperçu sur les situations économiques de l'Algérie et du Maroc depuis leur indépendance, pour en illustrer autant les points de convergence que de divergence. Cette analyse des économies des deux pays permettra d'aider les politiques algériens et marocains mais également les économistes des deux pays d'avancer vers le parachèvement du marché maghrébin uni. En consultant la littérature existante, des enquêtes et des études menées dans les deux pays voisins, Camille Sari tente par des analyses d'expliquer le processus d'intégration économique à réaliser entre les deux pays et démontre les bénéfices que la région peut tirer «d'une meilleure coordination des politiques économiques.»

## Algérie-Maroc : un «dinarham» pour deux !



### PASSER DE 2% D'ÉCHANGES À 40%

Pour donner plus de consistance à cette intégration maghrébine et notamment au niveau des échanges entre l'Algérie et le Maroc, deux pays voisins, Sari propose ainsi la mise en place d'une monnaie commune, à savoir le «dinarham» (contraction des mots dirham et dinar) qui cohabiterait avec les monnaies nationales. Le «dinarham» tend à «faciliter les échanges de biens, de services et de capitaux sans altérer le droit de battre la monnaie de chaque Etat», estime-t-il. L'objectif est de passer d'un taux des échanges entre pays du Maghreb de 2 à 40%, une moyenne des échanges au sein des zones économiques internationales. La publication s'est par ailleurs intéressée également aux questions monétaires, comme l'endettement, le taux de change, l'inflation et la productivité, en les considérant comme étant «des instruments de régulation (...)

contribuant à la mise en œuvre d'un système de coordination harmonieux.»

### LES VÉRITÉS DES PME

L'ouvrage de Camille Sari sur les opportunités économiques entre l'Algérie et le Maroc confirme d'une certaine manière ce que beaucoup de PME des deux pays affirment tout le temps : il existe réellement un grand marché, un formidable gisement à ciel ouvert de biens et services pour le moment inexploité. Des chefs d'entreprises marocaines notamment installés à Casablanca, estiment qu'"il vaut mieux aller chercher son ciment ou son fer à Oran ou Annaba via le port de Nador, que d'aller en Ukraine, avec tous les surcoûts que le fret maritime suppose". Lors de la création de la chambre de commerce algéro-marocaine à Casablanca en 2005, beaucoup de patrons de PME marocaines,

mais également algériennes, conviennent du fait que les échanges entre les deux pays peuvent être «mutuellement» bénéfiques pour les deux parties. Mais, pour l'heure, cet objectif reste encore inaccessible, même pour des PME d'Oujda et de Tlemcen, séparées seulement par... la bande frontalière. Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Maroc était de 720 millions de dollars en 2009 et 570 millions de dollars en 2008. L'ouvrage de Sari (449 pages, éditions Cabrera et Gnôsis) est ainsi une autre halte dans la compréhension des relations économiques et politiques entre le Maroc et l'Algérie. Camille Sari est conseiller économique, consultant international et spécialiste des monnaies et de la finance internationale. Il a enseigné dans différentes universités parisiennes, dont Paris III Sorbonne Nouvelle et Paris XIII, et dans de grandes écoles de commerce.

## Conjoncture : le marché pétrolier en temps de révolutions imprévues

La révolution libyenne, en dépit des écrits alarmistes, n'a pas un impact massif sur les prix du pétrole. Dans les régions libérées du joug de Kadhafi, on assiste déjà à un début de reprise des activités pétrolières. Les marchés – c'est rassurant pour les révoltés libyens – semblent parier sur une fin rapide de l'obstacle Kadhafi. Ils s'inquiètent, plus sérieusement, des premiers signes de contestation chez le géant saoudien.

PAR SAÏD MEKKI

La prise de contrôle des gisements des principaux ports d'exportation de pétrole situés en Cyrénaïque par les insurgés libyens et le départ de très nombreux techniciens étrangers n'inquiète pas vraiment les opérateurs pétroliers internationaux. La Libye dont la production compte pour 2% de la production mondiale traverse une période de turbulences qui devrait s'achever par le départ de Mouammar Kadhafi et de son clan, rejeté par la population et unanimement condamné par l'opinion internationale. Sur le terrain, après une période de flottement, la dernière cargaison de pétrole à avoir quitté l'est de la Libye remonte au samedi 19 février. Les activités semblent se normaliser. Hassan Bulifa, membre du comité de direction de la compagnie libyenne Arabian Gulf Oil (AGO), située à l'est du pays contrôlé par les rebelles au régime Kadhafi, a déclaré au *Wall Street Journal* dimanche que les expéditions de pétrole étaient sur le point de reprendre. Un pétrolier transportant 700.000 barils de pétrole devait ainsi quitter le port de Tobrouk (nord-est de la Libye) dans la nuit de dimanche à lundi, probablement à destination de la Chine, a indiqué, un membre du comité de direction de la compagnie, au quotidien économique américain. L'entreprise AGO est gérée par des cadres de la compagnie sympathisants de la révolution libyenne depuis la démission de son président, Abdulwanis Saad, un fidèle du Guide.

### REPRISE DES EXPORTATIONS

La reprise des exportations par AGO intervient dans un contexte de désordre et de repli de certaines compagnies en Libye. Ainsi la compagnie pétrolière d'Etat chinoise, China National Petroleum Corp (CNPC), dont certaines des installations auraient été attaquées, a annoncé lundi avoir suspendu sa production en Libye et évacué tous ses employés. L'italienne ENI, premier producteur étranger en Libye, a annoncé la réduction de sa production de plus de 50% à 120.000 barils par jour. Total a indiqué avoir également «commencé à suspendre» une partie de sa production en Libye. De même, le groupe allemand Wintershall a stoppé l'exploitation de pétrole en Libye, où il produisait environ 100.000 barils par jour, «pour des raisons de sécurité». Le groupe pétrolier espagnol Repsol a maintenu la moitié de sa production en Libye.

Les marchés semblent rassurés par les déclarations de l'Opep qui tout en démentant tout risque de rupture d'approvisionnement pour le moment, souligne que les autres producteurs sont prêts à agir en cas de besoin. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que de 500.000 à 750.000 barils par jours de brut, soit moins de 1% de la consommation mondiale quotidienne, ont jusqu'à présent été retirés du marché en raison des événements en Libye.

De fait, sur les marchés ce lundi le cours du pétrole continue son mouvement modérément haussier le baril de 'Light Sweet Crude' progressant de 1,66 dollars pour atteindre 99,54 dollars alors que le Brent s'échangeait à 113,42 dollars USD. La tendance ob-

servée en fin de semaine dernière se confirme sans connaître d'accélération notable. Vendredi dernier sur le marché de New York, le baril de «Light Sweet Crude» livrable en avril avait clôturé à 97,88 dollars, soit une hausse de 60 cents par rapport à la veille alors qu'à Londres, le baril de Brent de la mer du Nord également livrable s'échangeait en fin de séance à 112,14 dollars, soit une progression de 78 cents.

### INQUIÉTUDES POUR L'ARABIE SAOUDITE

Si les marchés restent globalement sereins face aux événements en Libye, ils ne manquent pas de manifester leur inquiétude quant aux risques de contagion révolutionnaire sur des producteurs beaucoup plus importants que la Libye. Et en tête de liste des pays susceptibles d'être balayés à leur tour par le souffle de la révolte de la jeunesse arabe figure l'Arabie Saoudite...

La bourse de Ryadh, déjà déprimée depuis plusieurs semaines, a chuté de 5% dimanche dernier après la publication d'une lettre ouverte au Roi d'Arabie Saoudite signée par 119 universitaires, militants et hommes d'affaires qui réclament la mise en œuvre urgente d'un programme de réformes politiques et sociales. La lettre au roi déplore la corruption, le népotisme et la fracture entre l'État et la société.

Un site du réseau social Facebook appelant à une «journée de colère» le 11 mars dans toutes les villes d'Arabie saoudite le 11 mars a vu son nombre d'abonnés augmenter de 400 à 12.000 ces derniers jours. Les spécialistes de ce pays essentiel pour l'approvisionnement et la régulation du marché pétrolier global s'inquiètent de la situation de la jeunesse du pays. Deux tiers de la population saoudienne est âgé de moins de 30 ans, le chômage des jeunes est environ trois fois la moyenne nationale et la durée d'attente pour l'obtention d'un logement social est de 18 ans. Le Royaume pourrait être confronté au même défi générationnel que celui observé en Egypte, en Tunisie et ailleurs dans le monde arabe. Les opérateurs suivent avec attention ce qui se passe en Arabie Saoudite car ce pays n'est pas seulement le principal producteur, avec de loin - les plus importantes réserves. L'Arabie Saoudite est surtout un «swing producer», un producteur d'appoint ou de substitution, de l'OPEP, c'est-à-dire un des rares pays qui dispose de la capacité de production additionnelle la plus importante. La capacité additionnelle de l'Arabie Saoudite est de 4,7 millions de barils jours permettant à ce pays de compenser plusieurs fois les exports de la Libye estimés à 1,5 millions de barils/jour. Même si une révolution n'est pas une hypothèse forte en Arabie Saoudite, l'imprévisibilité des mouvements qui se sont déclenchés dans le monde arabe incite à la prudence. Il est vrai que si des troubles éclataient en Arabie Saoudite, l'impact serait considérable. A l'aune du géant pétrolier, l'impact de la Libye est plutôt modéré.



## «L'Algérie n'arbitre plus entre réserves et exportations d'hydrocarbures», selon les experts

La première session du forum d'Alger a réuni des experts de haut niveau dans le domaine de l'énergie. Interventions et débat ont suggéré la régression de la gouvernance énergétique du pays durant les années Chakib Khelil. Le gel du haut conseil de l'énergie, la disparition du comité d'affectation des réserves et l'absence de priorités sont autant d'indices de ce recul, aujourd'hui mis à nu par une contrainte forte nommée «demande domestique».

PAR SALIM DALI

La conduite de la politique énergétique du pays inquiète, et une régression dans la gestion du secteur est quasi unanimement admise. Un constat souligné par Amor Khelif, Professeur en économie au Cread, ancien responsable de Sonatrach, au cours de la première session du forum d'Alger organisé samedi dernier à l'hôtel Sheraton par le cabinet Emery et le quotidien Liberté, centrée sur le thème «les convulsions de la scène énergétique internationale et les perspectives à long terme». La rencontre traitait de l'épuisement des ressources, des nouveaux pôles de la croissance mondiale, et de la lutte pour le leadership et l'accès aux ressources». Amor Khelif a pointé le fait qu'en Algérie la satisfaction des besoins énergétiques à long terme, ne constitue plus une priorité. Elle n'est plus sacralisée, contrairement aux années 70 et 80. Cette priorité aux besoins énergétiques nationaux «devrait figurer dans la constitution», a-t-il ajouté. Pour l'économiste cette situation, d'oubli de la doctrine énergétique nationale «a été favorisée par le gel des activités du haut conseil de l'énergie».

L'orateur a cité le rapport de la commission de régulation d'électricité et gaz (CREG) de 2009 qui tire la sonnette d'alarme sur l'explosion des besoins domestiques en gaz de l'Algérie d'ici à 2019. En d'autres termes, selon le point de vue de l'économiste, les exportations d'hydrocarbures devront figurer au second rang. Une fois satisfaits les besoins locaux en produits énergétiques, le résiduel devrait être exporté. Un tel constat constitue en filigrane une critique objective de la politique hyper-productiviste de l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines Chakib Khelil qu'il a conduit au cours de la décennie 2000. Le prédécesseur de Youcef Yousfi a, en encourageant l'intensification de la production de pétrole et de gaz, contribué à l'essoufflement des gisements anciens particuliè-

rement gaziers. A contrecourant de l'avis des spécialistes et de responsables de Sonatrach, Chakib Khelil a fixé un objectif d'exportation de 100 milliards de mètres cubes/an de gaz à l'horizon 2015-2020.

### RESTER SUR LE PALIER DES 60 MILLIARDS DE M<sup>3</sup> DE GAZ

Cette première session du forum d'Alger a permis de traiter pour la première fois au grand jour des divergences qui existait jusqu'à y compris au sein du ministère de l'Énergie du temps de Chakib Khelil partisan d'un rythme maximal d'extraction et de valorisation des hydrocarbures. Ali Hached, l'un des plus brillants experts du secteur soutenait à l'inverse : «arrêtons cette politique d'intensification de la production. Restons au niveau actuel d'exportations (60 milliards de mètres cubes/an) tant que nous n'aurons pas découvert de nouvelles réserves importantes de gaz». L'ancien vice-président chargé de la commercialisation à Sonatrach refuse de construire une politique contractuelle de prévisions de vente basée uniquement sur des estimations de potentiel de découvertes nouvelles. L'arbitrage entre l'offre destinée à l'exportation et celle destinée au marché domestique à moyen long terme devrait donc s'effectuer sur la base des réserves d'hydrocarbures prouvées et non pas sur le potentiel. Sonatrach disposait d'ailleurs, dans les années 90, d'un comité d'affectation des réserves qui effectuait cet arbitrage annuellement. Avec la nomination de Chakib Khelil à la tête du secteur, cette structure a disparu pour laisser place à des objectifs très ambitieux d'exportations : deux millions de barils/jour de production de pétrole brut et 85 milliards de mètres cubes de gaz/an d'exportations à l'horizon 2010, ne tenant nullement compte de la montée des besoins domestiques en produits pétroliers et gaziers.

Cela doit-il signifier qu'il faut, compte tenu de la montée en puissance de la demande domestique, entamer un repli des niveaux d'exportations en hydrocarbures ? Les analyses des experts présents à l'hôtel Sheraton, sont toutes en nuances. L'Algérie se trouve aujourd'hui contrainte de maintenir un niveau d'exportation assez élevé, eu égard à ses engagements internationaux et aux besoins de financement de l'économie nationale. «Produisons ce dont nous avons besoin (1,2 à 1,3 million de barils/jour de pétrole et 60 milliards de mètres cubes/an d'exportations de gaz par exemple). Il s'agit de préserver les réserves pour la satisfaction des besoins à long terme du pays au profit des générations futures d'autant que leur valeur dans 20 ans-30 ans serait bien plus importante, souligne un spécialiste de l'énergie.

### LE RENOUELABLE JUSTE POUR «PRÉSERVER» L'ÉNERGIE FOSSILE ?

Ali Hached, actuellement conseiller principal au ministère de l'Énergie et des Mines, l'un des animateurs de la rencontre, appuie la politique actuelle de développement des énergies renouvelables. «C'est autant de quantités de ressources fossiles qui peuvent être préservées et qui sont susceptibles d'être orientés vers la satisfaction des besoins domestiques ainsi qu'à l'exportation». Quant aux perspectives, Claude Mandil, l'ancien Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), principal animateur du forum, a souligné qu'il n'y aura pas de pénurie de pétrole dans le monde au cours des prochaines décennies. Mais le risque pèse que la demande sur le pétrole brut s'affaiblisse en 2030-2040 au profit du gaz naturel, des énergies renouvelables, du nucléaire ou du charbon. Il prédit un âge d'or du gaz naturel dans le monde à condition que ses prix soient compétitifs.

BÉNI-SAF

## La sardine à 300 dinars le kg !

*La sardine considérée comme étant le poisson du pauvre est aujourd'hui inaccessible à Béni-Saf.*

Mohamed Bensafi

Dans cette ville pourtant côtière et réputée pour sa pêche, le prix de la sardine, qui variait il y a quelques semaines entre 100 et 150 dinars le kg, s'est envolé pour atteindre les 300 dinars. C'est du moins le prix du kilogramme qui est affiché, depuis samedi, au marché de poissons de la ville. «C'est du jamais vu !», s'étonne un octogénaire avant d'ajouter : «Jadis on nourrissait de sardines les chats et aujourd'hui on ne peut même pas rêver de les voir dans nos assiettes». Celui-ci est aussitôt relayé par son compagnon, ammi Boucif, retraité de son état : «C'est incroyable, je n'aurais jamais imaginé, un instant, que la sardine pouvait atteindre ce prix à Béni-Saf et le rester durant 03 jours consécutifs». Ce dernier avoue qu'il était resté bouche bée quand un marchand de poisson, stationné sur la rue Bentalha Driss, l'a figé, lundi matin, avec un 300 DA le kilo. Notre malheureux retraité, à la bourse bien modeste, a dû tout simplement rebrousser chemin et revoir à la baisse ses prétentions pour les courses de ce dimanche. Mais, dans sa tête, comme dans celles de beaucoup d'autres citoyens, une seule question revient sans cesse comme un refrain : comment expliquer cette hausse vertigineuse du prix de la sardine ? Au niveau de la pêche de Béni-Saf, la réponse est vite trouvée par des gens de la profession : c'est le mauvais temps. «Il a fortement venté ces deux dernières semaines. La mer était très agitée et les conditions climatiques rendaient difficiles, pour ne pas dire impossibles, toutes les sorties en mer», expliquent-ils, tout en nous assurant que les prix reviendront à la normale dès que le beau temps s'installera. «Ce n'est pas évident», répond un mareyeur, «la sardine est chère parce qu'elle est devenue introuvable. Car, même en temps clément, et cela depuis plusieurs semaines, rares sont ces sardiniers qui débarquent avec plus de 100 casiers. Le plus souvent, nous n'avons eu à nous mettre sous la dent que 20 à 30 casiers de sardines par embarcation», relève pour sa



part Mohamed, un autre mareyeur des plus anciens de la pêche de Béni-Saf. C'est toutefois ce qui nous a laissé constater que la sardine était cédée entre 3 500 et 4 200 dinars la caisse pour des débarquements qui n'ont pas atteint la douzaine de caisses par sardinier. Selon nos interlocuteurs, c'est surtout une question d'offre et de demande. Quand la première est inférieure à la seconde, les prix s'en ressentent irrémédiablement, surtout, expliquent-ils, que toute la région s'approvisionne en poissons à partir du port de Béni-Saf. Au même moment, deux jeunes, qui, semble-t-il, avaient une oreille tendue, se joignent au débat. Ceux-là voient autrement la rareté de ce poisson. Et d'emblée, l'un d'eux pointe du doigt, et sans tabou, les agressions répétées contre les zones de reproduction, notamment près des côtes. Il affirme que la pêche à la dynamite est devenue presque ordinaire. Avant d'indiquer que cette pratique illicite est en train de faire d'importants dommages au niveau des fonds marins (allusion à la flore et la faune). Il accuse ouvertement certains marins pêcheurs de recourir aux explosifs pourtant interdits par la loi. «Des patrons de sardiniers lancent des quantités de dynamite au fond de la mer. Les poissons touchés par la déflagration remontent à la surface où

ils sont récupérés dans les filets», déplore-t-il, affirmant, à qui veut l'entendre, que la sardine dans la région et partout ailleurs est menacée de disparition. Avant d'être relayé par le second : «Les poissons «dynamités» sont facilement reconnaissables à leurs vertèbres éclatées et à la couleur violacée de leurs ouïes. Et d'ajouter : «La sardine est un poisson migrateur. Et les bancs de sardines n'empruntent plus ou rarement les couloirs marins de nos côtes. Car ils ont repéré les zones où la dynamite est utilisée. Et la sardine en a énormément «peur». Là, l'on s'est rappelé des propos de ce poissonnier de la place : «Nos zones de pêche ont tendance à devenir des territoires dépeuplés de sardine».

Ce dernier avait même avoué qu'il est obligé de faire du «acheter cher pour revendre cher», c'est la loi du marché. Alors, faut-il suspendre carrément la pêche durant la période de ponte de la sardine pour la laisser se reproduire en paix ? Manifestement, oui. Faute de quoi, et à ce rythme, dans quelques mois, on risque de ne plus manger la sardine sinon de la manger, de temps en temps, et au prix du rouge ou du merlan. Dans cette condition, il faudrait penser d'abord à mettre en place une formule sociale ou une mutualité de compensation au profit des gens de la mer.

AÏNTÉMOUCHENT

## Les petits métiers ne font pas recette

Belhadri Boualem

La rentrée scolaire de la formation et de l'enseignement professionnels, session février 2011, dans la wilaya, revêt, en toute vraisemblance, un cachet particulier et un sceau caractéristique avérés pour les pouvoirs publics et l'autorité chargée du secteur qui envisage une mutation à la hauteur des perspectives de développement des petits métiers porteurs et créateurs d'emplois et de richesse. L'engouement caractéristique et l'attrait significatif qu'expriment les nouvelles recrues et les parents d'élèves encouragent les responsables à vouloir aller de l'avant pour mettre en œuvre les nouvelles filières qui vont en adéquation avec les créneaux de la wilaya et la politique de développement qui privilégie les domaines de l'agriculture, le tourisme, la pêche et l'industrie, la grande locomotive en nette expansion dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Ainsi, il est prévu pas moins de 3 500 postes pédagogiques pour la rentrée de février. La formation résidentielle et celle dite par apprentissage occupent le gros lot et se

répartissent sur plus de 20 filières. Cependant, il est à noter que les secteurs du BTBH continuent toujours à se demander où sont partis les produits des sections détachées formés par centaines durant la dernière décennie. On enregistre un déficit énorme en petits métiers tels que les activités liées à la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l'ébénisterie, chaufferie, plâtre, électricité bâtiment et autres activités annexes. Curieusement, des entreprises ont signalé, aux autorités de la wilaya et aux responsables de secteurs ordonnateurs de projets relevant des secteurs du BTPH, la non disponibilité d'ouvriers qualifiés et de maîtrise, une situation qui a forcé bon nombre d'entre elles à recruter de la main-d'œuvre des wilayas de l'intérieur du pays (Chlef, Saïda...). Par ailleurs, le phénomène de l'absentéisme ou d'abandon de chantier par les ouvriers est devenu monnaie courante ces derniers temps, selon un promoteur. Les causes sont aussi profondes que cela apparaît en surface, pense un ingénieur chargé du suivi de projets de construction car, selon lui, le jeune

cherche aujourd'hui la stabilité et un salaire en mesure de le protéger et lui garantir de faire une situation, chose qu'il ne trouve pas dans un chantier. Certains déplorent le fait qu'à mesure que le chantier évolue, l'entreprise procède à la revue à la baisse de l'effectif et commence toujours par les manœuvres. Ces propos sont portés à notre connaissance par un cadre d'un dispositif d'insertion des jeunes en milieu professionnel qu'on a rencontré en marge de l'ouverture de la session de février 2011. Mais, selon d'autres sources, des entreprises sont souvent objet de contestation de la part d'ouvriers non déclarés aux assurances pendant une période qui dépasse la durée des essais. A vrai dire, les rapports des inspections du travail sont souvent accablants sur ce sujet. Les conflits en milieu de travail pour les mêmes causes amènent les observateurs à réfléchir sur la question en vue de trouver les réponses appropriées. La rentrée scolaire de février 2011 entend combler le déficit en petits métiers très sollicités. C'est le souhait des autorités et des responsables du secteur.

TLEMCCEN

## Un théâtre régional pour la ville

Allal Bekkaï

C'est un contingent de près de 800 artistes, entre comédiens, réalisateurs et scénographes, entre autres, qui vont animer le programme spécial théâtre prévu dans le cadre de la manifestation de 2011 «Tlemcen, capitale de la culture islamique», a-t-on appris auprès du représentant du département théâtre M. Brahim Noual, lors d'un point de presse tenu samedi dernier au CIP. On saura que ce programme, qui s'articule autour de 19 projets, sera pris en charge par 11 troupes relevant du TNA et des théâtres régionaux ainsi que 20 associations et coopératives activant dans le 4<sup>e</sup> art qui auront à présenter 30 spectacles. Contrairement à la musique, la thématique semble avoir été prise en considération par le département de M'hamed Benguettaf. Qu'on en juge : Sidi El Haloui, Lissene Eddine Ibn El Khatib, El Halladj, Syphax, Sidi Boumediene... Concernant Tariq Ibn Ziad, l'Emir Abdelkader, Messali Hadj en l'occurrence, la commission de sélection n'aurait pas eu de proposition dans ce sens parmi les 37 textes reçus qui n'auraient été soumis à aucune censure, précise-t-on. A noter qu'une expérience dramatique non conventionnelle libellée «Kahwat Al Roumanne» sera réalisée au sein même du mythique café Romana «de» Mohamed Dib sis à la rue Basse, voisine de la Qissariya. En fait, il s'agit d'un atelier qui sera animé par une pléiade de 70 comédiens tous issus de la ville (à l'exception d'un) sous la houlette de «Coop el Afsa» de Tlemcen relevant de l'association «La Grande Maison» (alias Fondation Mohammed Dib).

Cet atelier constituera la pose de la première pierre du projet de création d'un théâtre régional qui

verra incessamment le jour à Tlemcen, si l'on en croit les organisateurs. Il convient de souligner que le programme concocté par ledit département sera marqué par la tenue d'un café littéraire sous l'enseigne «Asda' el aqlam» (Echos des plumes) qui sera animé par le romancier Abderrezak Boukebbba, un «Forum Ayred» (dédié au carnaval Ennayer de Beni Snous) et probablement un atelier d'initiation à la critique théâtrale au profit de la presse locale (suite à une suggestion faite par un correspondant lors des débats)... Cependant, une fausse note dans le décor. Exit du programme les groupes locaux qualifiés de «SDF», tels «Djil 2000» de Ain Defla, «Le théâtre vert», «Muscad» et «Afra» de Tlemcen, «Latématique de théâtre» de la MCT, «Le théâtre scolaire» de la FOCET, «Ahlem» de Chetouane, abstraction faite des humoristes Zaza, Abdelkader secteur, Walid Seddiki (one man show)... Quant aux hommages (hormis le dramaturge Mohammed Dib), il faudra repasser, car qui se souvient du regretté Merad Boudia Abdelhamid qui écrivit dans les années 50 une comédie intitulée «Boudjedir le marin», Hadj Allal et sa pièce «Le café de Bagdad» (même période), le charismatique Abdelmadjid Sekkal de «Gharnata», les anciens membres de la troupe théâtrale de la FOCET des années 70 ? Par ailleurs, à une question sur le coût de l'opération en question, M. Noual répondra avec ironie : «ra'bine douros»... Enfin, il faut savoir que les représentations théâtrales se dérouleront suivant la formule «caravane», à l'instar des tournées artistiques. Dans ce cadre, le public tlemcénien est invité les 1, 2 et 3 mars à la maison de la culture pour assister à la pièce «Moudawanettes Al manchoud» (TNA).

CHETOUANE

## La métamorphose

Khaled Boumediene

Commune limitrophe de Tlemcen au nord, Chetouane (ex-Négrier) est une ville en plein essor qui a réussi à se doter d'une série de projets (infrastructures et équipements) importants réalisés dans les différents domaines (santé, éducation, jeunesse et sport, urbanisme, culture, logement...), de promouvoir les conditions de vie de ses habitants et de renforcer son rayonnement.

En outre, les infrastructures routières ainsi que les réseaux d'approvisionnement en gaz de ville, électricité, eau et d'assainissement dans les quartiers de Ain-Defla, Ouzidan, Aïn El-Hout, M'sala, Heumri, Sidi Yahia, Haouch Ouââr, Saf-Saf, M'dig, haï Soitex et le centre-ville ont connu une nette évolution grâce au volume important d'investissements alloués depuis 2008 par l'assemblée populaire communale (APC) dans le cadre des différents plans de développement. Une rénovation globale qui a touché autant les centres urbains que ruraux.

«Ces travaux, qui visent l'amélioration du cadre de vie des habitants, se poursuivront encore cette année par tronçons», a expliqué à notre journal le président de l'APC de Chetouane, M. Saïdi Mohamed. Dans deux mois, ajoutera-t-il, des chantiers seront lancés et concerneront la réhabilitation du réseau d'assainissement de Ouzidan et Ain Defla, l'élargissement du réseau d'assainissement de haï Heumri El-Kdim et

Aïn El-Hout, la réalisation du réseau d'assainissement de Haï Heumri El-Jadid et Haouch Ouââr, la réhabilitation du réseau d'AEP de Ain Defla El-Kdim, la réalisation du réseau d'AEP de Heumri El-Jadid, le revêtement de la route principale de Haï Zitoun sur 2, 200 km et Haouch Ouââr sur 1,700 km. Par ailleurs, d'autres projets toucheront cette année la ville de Chetouane qui compte aujourd'hui une population de près de 45.000 habitants (12.000 habitants en 1998).

Selon la même source, ces projets concernent la réalisation de 8 kiosques destinés aux jeunes chômeurs, un stade de proximité à Ain Defla Kdim, une grande poste au centre-ville, une maison de jeunes à Aïn El-Hout, deux stades gazonnés à Haï Zitoun et Haï Ouzidan ainsi que d'importantes opérations d'aménagement urbain sont prévues à travers ces différents quartiers et centre-ville.

De même, la ville doit affronter la prolifération des bidonvilles et des habitats insalubres avec tous les problèmes sociaux qui les accompagnent. Dans ce cadre, il faut signaler que de grands efforts ont été déployés par l'APC de Chetouane pour lutter contre l'habitat précaire, «un vrai casse-tête» à Chetouane où pas moins de 600 baraquements et habitats précaires ont été démolis par les services de l'APC. De même, l'éradication des décharges sauvages et des dépôts industriels qui nuisent beaucoup à l'image de la ville.

L'INFO QUI VOUS RESSEMBLE À 50 DA/MOIS

APPELEZ LE

OU

ENVOYEZ UN SMS AU

404



SCOOP, ACCÉDEZ À L'ACTUALITÉ DE VOTRE CHOIX EN ARABE



L'Algérie تعيش  
www.djezzy.com

**I.E.D.E** Prépare à **TLEMCEM**  
Le

**BACHELOR**  
**INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

Diplôme de l'**ISECOMA-PARIS**  
Institut Supérieur d'Enseignement Commercial & de  
Management



**Conditions d'inscription :**

- Candidat Titulaire d'une Graduation Universitaire.
- Niveau Universitaire ayant un minimum de 03 ans d'expérience professionnel (Admission sur dossier - validation des expériences)

**Début de La formation :** Mi - Mars 2011

Institut d'Etudes & de Développement des Entreprises  
(Partenaire de l'INSAG ALGER)

I -74 Résidence El Bahdja . BP 121 IMAMA - TLEMCEM  
Annexe : Boulevard Pasteur TLEMCEM  
Tél : (040) 91 28 70 & (0662) 06 71 27 & (0554) 21 55 61 Fax : (043) 20.10.50

**SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DES COMMISSAIRES-PRISEURS**  
Sidi Achour - Annaba - Tél.: (07) 70 61 60 07 - Fax : 038 55 28 88

**AVIS DE VENTE**

Une vente aux enchères publiques avec soumissions cachetées du matériel ci-dessous désigné aura lieu au profit d'EPBA - Annaba - le 10 Mars 2011 à partir de 09 H.

- |    |   |
|----|---|
| 01 | (01) Ligne d'enfûtage   |
| 02 | (01) Chaudière ALSTOM 13 T  |
| 03 | (01) Citerne CO2 30T avec Pesée + (01) Compresseur  |
| 04 | (01) Tour mécanique PMO (Max 250)   |
| 05 | (01) Tronçonneuse + (01) Perceuse   |
| 06 | (01) Fraiseuse  |
| 07 | (01) Premix NOLL  |
| 08 | (01) Etiqueteuse + (01) Pasteurisateur constitué de 08 éléments + (01) Encaisseuse GANGLOFF |
| 09 | (01) Groupe électrogène 60 KVA IVECO AITO   |
| 10 | (01) Filtre à moût avec plaques   |
| 11 | (01) Filtre bière avec plaques  |
| 12 | (01) Osmoseur (Osmose inverse)  |
| 13 | (01) Doseur de Kieselguhr   |
| 14 | (01) Camion GLR Mat: 4403-285-13  |
| 15 | (02) Encartonneuses   |

Conditions de vente: Conformément au cahier des charges dont le retrait est obligatoire pour la visite du matériel.

Le Gérant  
Maître HARNANE Belkacem

**VENTE**

(Matériels neufs-2010)

- 02 Foreuses
  - FURUKOWA HCR 1200 ED
  - RHINO RD10EV(35ml/h capacité)
  - 03 Pelle excavatrices de 30 tons
  - DOOSAN DX 300
- Contactez : 0661 53 24 38**

Entreprise spécialisée en fil de fer barbelé galvanisé à lames tranchantes en Rasoirs « CONCERTINA » d'importation, offre ces services en fourniture et pose de « CONCERTINA » tous diamètres confondus (ø500, ø730, ø980) mm

**Pour plus d'information complémentaire,**  
**Contactez-nous au téléphone :**  
Tél/Fax:021 91 32 95  
Mobile : 0771 18 32 14



**INSIM ORAN**

**RECRUTE**

**Formateurs en Informatique**

**- CERTIFIES :**  
Windows Server, SQL Server, ISA Server, Exchange, IIS, CISCO, ORACLE

**- SPECIALISTES :**  
Base de données, Linux, Windows Server, MS Project, Primavera, Traitement de signal, Réseaux, UML, Programmation (C++, JAVA, Delphi/ Builder réseau, JEE, JavaScript, C#, VBScript, PHP/MySQL), IA, Recherche opérationnelle.

**Conditions :**  
- Spécialiste et praticien exigé  
- Expérience dans l'enseignement

Envoyez vos candidatures à l'adresse :  
recrute1.insim31@gmail.com



ADRAR

## 307 millions de centimes subtilisés d'un compte CCP

Bentouba Saïd

Plus de 307 millions de centimes ont été détournés d'un compte CCP d'un client domicilié à la poste de la nouvelle ville de Sidi Med Belkabar. Neuf personnes seraient impliquées dans cette affaire, selon le chargé de communication au niveau de la sûreté d'Adrar. Il s'agit de K.M. (51 ans), K.A. (27 ans), A.A. (56 ans), H.A. (29 ans), B.B. (39 ans), K.A. (32 ans), E.B. (33 ans), B.M. (32 ans) et B.A. (43 ans). Ce dernier est toujours en fuite.

Les mis en cause ont été interpellés par la police suite à une plainte déposée par la victime. La majorité des impliqués sont

des employés d'Algérie Poste. Ils sont accusés de détournement de deniers publics par la falsification de documents officiels et l'utilisation de faux, la non-déclaration et la délivrance de documents falsifiés. La victime, client d'Algérie Poste et gérant d'un bureau d'étude, s'est étonné du débit de son compte par des documents falsifiés et une carte d'identité qui n'a jamais existé. En effet, selon les premiers éléments de l'enquête, une personne, non identifiée jusqu'à maintenant, a scanné les chèques postaux de la victime ainsi qu'une pièce d'identité dont le nom est proche du nom de la victime en les utilisant pour vider son compte. Le mis en cause a présenté le premier chèque

postal scanné avec un montant de 150 millions de centimes et un deuxième chèque de 157 millions de centimes. Il est à noter qu'une partie de cette somme a été versée au crédit du compte d'une autre personne habitant dans la wilaya de Ouargla.

Des questions sont restées sans réponse : comment en effet la poste a-t-elle pu donner un montant de 150 millions de centimes en deux fois pour une seule personne et en l'absence de liquidités dans les bureaux de poste ? Les services de la police judiciaire ont pu arrêter le réseau de malfaiteurs et le présenter devant le parquet. La victime sollicite l'intervention du directeur général d'Algérie Poste pour la récupération de son argent.

SIDI LAKHDAR

## 192 logements attribués

H. B.

Les 192 logements sociaux ont été attribués dans la plus grande transparence dans la nuit de ce dimanche en présence des élus locaux, du chef de daïra et des présidents de quartiers. La réunion s'est achevée vers deux heures du matin, alors que les dossiers des postulants ont été passés au peigne fin. Une première dans l'histoire de l'attribution des logements sociaux, où les présidents de quartiers ont été impliqués directement, eux qui connaissent parfaitement la situation sociale de chaque habitant. Une initiative qui met en confiance les habitants qui s'étaient manifestés il y a quel-

ques jours en fermant le siège de l'APC et en bloquant la R11 reliant Mostaganem à Sidi Lakhdar, mettant sur le tapis le logement et le chômage.

Le volet des logements sociaux clôturé, les chefs de daïra entament celui de l'aide à l'habitat rural. Hier lundi, le siège de la daïra se distinguait par une file considérable de ruraux venus déposer leurs dossiers. Sur les lieux, le chef de daïra s'est chargé lui-même des listes. Aux environs de 11 heures du matin, ce responsable nous déclara que plus de 600 postulants à l'habitat rural sont déjà inscrits. Après cette opération, révèle-t-il, la commission de daïra, avec la collaboration des chefs de fraction, entamera l'en-

quête à travers les 48 douars que compte la commune. Un quota de près de 600 aides à l'habitat rural vient d'être octroyé à la commune de Sidi Lakhdar pour faire face à toutes ces demandes.

A noter que les protestations des habitants enregistrées dernièrement au niveau de la localité de Ouled Khelouf n'ont connu aucun dépassement en matière de casse et la situation a été dénouée grâce à l'intervention réfléchie des autorités de la wilaya, notamment le secrétaire général de la wilaya, le directeur de la sûreté de wilaya et le chef de daïra. Après un dialogue de deux jours, la situation s'est apaisée et tout est rentré dans l'ordre.

EL-BAYADH

## 1200 candidats au logement social

Hadj Mostefaoui

Considéré par le passé comme le parent pauvre dans les différents programmes de développement, puisqu'il a été le seul à être à la traîne, le secteur de l'habitat vient de franchir une nouvelle étape par l'inscription d'une série de projets de logements sociaux bien étoffés, afin de rattraper les retards cumulés depuis l'année 2000.

Le défi a été relevé et le pari réussi. Réalisés au pas de charge, 1.000 logements sociaux locatifs, inscrits dans le cadre du premier quinquennal 2005/2009, ont été achevés et réceptionnés avant même l'échéance des délais prescrits et sont, nous dit-on à l'OPGI, sur le point d'être distribués à leurs bénéficiaires.

Afin de réduire un tant soit peu les écarts qui existent entre l'offre et la demande, estimée à plus de 12.00 candidats au logement social pour le seul chef-lieu, trois programmes de logements sociaux ont été mis en branle. Les 1.000 unités inscrites au titre du programme des hauts-plateaux connaissent un taux d'avancement des travaux de 70%, talonnées par 300 autres (dans le cadre de la ré-

sorption de l'habitat précaire), de 1.000 (RPHP année 2007) et enfin de 1.600 autres (RPHP année 2008), soit un volume global de 4.900 unités, ventilé entre les 22 communes de la wilaya selon les besoins exprimés par chacune des communes. Et pour concrétiser ce volumineux projet, la direction de l'OPGI a dû mettre les bouchées doubles en renforçant, d'un côté, le staff technique chargé du suivi des chantiers, et de l'autre, veiller scrupuleusement au choix des entreprises privées ou publiques de réalisation des projets qui soient performantes, dotées de véritables moyens humains et techniques de réalisation, tout en sachant que celles-ci sont une denrée très rare sur le marché local.

C'est ainsi que tout un bataillon d'ingénieurs, tous corps d'Etat, a été mobilisé (génie civil en particulier) pour veiller au grain dans le suivi des nombreux chantiers éparpillés à travers les communes rurales, et ceci en dépit des contraintes d'éloignement et des difficultés liées à l'éloignement des centres d'approvisionnement en matériaux de construction.

L'OPGI d'El-Bayadh a réalisé une prouesse puisque la livrai-

son des logements sociaux se fait actuellement au rythme de fournées de pain, ce qui a fait dire au wali d'El-Bayadh, très optimiste et rassuré par le rythme et le respect des délais de réalisation, que la distribution de ces unités à leurs bénéficiaires se fera dans les délais les plus courts, soulignant au passage que des instructions très fermes ont été données dans ce sens aux 8 chefs des daïra dans le cadre de l'étude des dossiers des demandeurs de logements sociaux.

S'il y a un secteur qui mérite la palme d'or pour les efforts qu'il déploie pour mener à terme et à bon port la concrétisation du programme de logements initié par le président de la République, l'OPGI d'El-Bayadh serait bien placé pour être l'heureux élu, eu égard au volume d'unités réalisées et réceptionnées en un temps record.

Enfin, une première tranche du programme 2010, portant sur la réalisation de 2.520 logements sociaux locatifs, est entrée, ces tous derniers mois, dans sa première phase de sélection des bureaux d'études. Et il va sans dire que cette tranche soulagerait de nombreux prétendants au logement social.

TIARET

## La cité du lycée veut sortir de l'ornière

El-Houari Dilmi

La cité du lycée (préfabriqué), implantée le long de la route de Aïn Bouchekif, n'est toujours pas sortie de l'ornière, plus de trente ans après sa création. En effet, dans une lettre rédigée par les habitants de ce quartier (composé de maisons en préfabriqué) et appuyée par de nombreuses photocopies montrant l'amère réalité dont pâtit la cité, il est fait état de l'absence totale d'évacuation des eaux usées, d'un réseau d'assainissement dégradé, de routes défoncées, de fuites d'eau

potable, de l'abandon de déchets en tous genres tout autour du quartier, qui font de la cité du lycée une sorte de décharge publique à ciel ouvert.

A cette longue liste de griefs listés par les habitants du quartier, s'ajoutent les cloaques nauséabonds et les tonnes de gadoue qui se forment à l'intérieur des ruelles de la cité dès la tombée des premières gouttelettes de pluie.

Dans la lettre adressée aux responsables locaux, les habitants réclament une intervention rapide des services concernés pour «sauver le quartier d'un véritable naufrage».

CHLEF

## Visites touristiques pour les meilleurs élèves

Abbad Miloud

Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille a annoncé, le 26 juin dernier, lors de la cérémonie d'ouverture des séjours de solidarité à Ténès, «qu'à compter de l'année prochaine, des vacances d'hiver au profit des enfants du nord seront organisées dans plusieurs régions du sud». Cette décision vient d'être concrétisée : la wilaya de Chlef a bénéficié d'un quota de 60 enfants pour un séjour à Nâama durant la période s'étalant du 19 au 28 mars.

L'âge des enfants oscille entre 11 et 15 ans, 46 sont de sexe masculin et le reste, soit 14, de sexe féminin. Tous fréquentent l'école primaire ou le collège et sont issus de familles possédant des revenus modestes, et ayant obtenu de bons résultats scolaires lors du premier trimestre de l'année scolaire 2010/2011. Ils résident au niveau de quatre communes : Ouled Abbès, El-

Abiodh Medjadja, Sendjas et Ouled Ben Abdelkader. La moyenne obtenue par ces élèves varie entre 15 et 18,71/20. Deux collégiennes de la commune de Ouled Abbès ont obtenu des moyennes de 17,51/20 et 17,20/20 ; un collégien de la commune de Sendjas a obtenu une moyenne de 18,71/20.

Le frais relatifs au transport, à la restauration, à l'assurance et même une tenue complète sont pris en charge par le ministère. Lors de leur déplacement vers la wilaya de Nâama, l'encadrement sera assuré par deux éducateurs.

Cette initiative louable va encourager certainement les élèves à déployer davantage d'efforts pour l'obtention d'excellents résultats scolaires, d'une part, et d'autre part elle leur permettra de découvrir la beauté naturelle de leur pays, ses immenses potentialités touristiques, de visiter des sites touristiques et aussi cultiver des liens avec la population de la wilaya de Nâama.

BECHAR

## 36 postes budgétaires pour la formation professionnelle

Roukbi A.

La rentrée de la formation professionnelle, prévue pour le 27 février courant au niveau de la wilaya de Bechar, propose aux différents candidats plusieurs spécialités nouvelles, et notamment l'étanchéité, la garniture auto, la dinanderie, etc. Répartis en 28 sections, 918 demandeurs de formation sont inscrits pour cette session, dont 709 pour les niveaux 1 et 3. Les postulants pour le niveau 4 sont au nom-

bre de 189 et enfin 20 concernent le 5e palier. A cette situation s'ajoutent 40 inscrits supplémentaires ayant opté pour le marketing. Selon la direction de la formation professionnelle de Bechar, plusieurs équipements ont été réceptionnés, dont 2 labos de langues. Notre interlocuteur nous apprend l'ouverture de 36 postes budgétaires pour cette année, 22 concernant les professeurs de la formation professionnelle, 13 pour les autres spécialités et enfin un pour un conseiller en orientation.

NÂAMA

### 1.670 nouveaux inscrits aux C.F.P.A.

Le coup d'envoi de la rentrée professionnelle au niveau de la wilaya de Nâama a été donné dimanche par le wali de la wilaya de Nâama au C.F.P.A. Cheikh Bouamama, en présence des cadres de l'enseignement et de la formation professionnelle. Cette année, ils seront quelque 3.820 apprenants, dont 1.670 nouveaux inscrits, à rejoindre les cours et les ateliers des différents centres de formation de la wilaya.

Un document mis à notre disposition fait état de 453 élèves inscrits en formation résidentielle, 467 en formation par apprentissage, 95 en formation diplômante et 655 inscrits en cours du soir et conventionnés, outre 291 femmes au foyer inscrites dans les filières de la couture et de la pâtisserie.

Selon les responsables du secteur, cette année verra l'ouverture de trois internats d'une capacité globale de 260 lits pour la prise en charge les stagiaires issus des zones reculées de la wilaya.

### Célébration de la Journée mondiale de la protection civile

Un riche programme a été élaboré par l'unité opérationnelle de la Protection civile de Mecheria à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile. Conférences, expositions de photos et de matériels utilisés dans le sauvetage et le secourisme sont autant d'activités prévues dans le programme des festivités, qui verra également l'organisation de manœuvres avec la participation de femmes pompiers.

M. S. L.





## MC Alger Le champion en titre envahi par le doute

A. E. M.

Où va le Mouloudia d'Alger ? Telle est la question que se posent les supporters à la fin du match livré face à la JSK et qui s'est soldé par un nouveau semi-échec qui met l'équipe dans une mauvaise posture. Dans le camp du MCA, on tablait énormément sur une victoire devant les «Canaris» afin de reprendre confiance, mais le déclic ne s'est pas réalisé. L'amertume était d'autant plus grande que l'équipe avait le gain du match en mains avant d'être rejointe au score dans le dernier quart d'heure.

La guigne poursuit donc les coéquipiers de Kouidri qui n'ont pas goûté à la victoire en championnat depuis le match remporté devant le WAT lors de la 10<sup>ème</sup> journée. Les mouloudéens n'arrivent plus à rebondir et le problème des blessés que soulève l'entraîneur Alain Michel avant chaque rencontre ne tient plus la route. Les supporters en sont arrivés à douter de la capacité du technicien français à sortir la formation de la position dans laquelle elle s'est fourvoyée. Tous les calculs donc d'Alain Michel sont tombés à l'eau et lui-même reconnaît que ses éléments souffrent d'un blocage psychologique qui les empêche de jouer sur leur véritable valeur.

Bien qu'évoluant à Alger, le MCA a raté l'occasion d'engranger d'importants points et l'on se demande maintenant qu'elle serait la réaction des joueurs lors des prochains matches face au MCEE, au CABBA et à



l'USMB. Ce qui est certain, c'est que le Mouloudia d'Alger a perdu tout espoir de défendre son titre remporté la saison passée.

Au train où vont les choses, et ironie du sort, il est tenu de se contenter du maintien et de faire bonne figure en Ligue des champions d'Afrique et jouer ses chances à fond en coupe d'Algérie. Il faut dire que cette situation met les dirigeants dans l'embar-

ras. Ils savent que leur responsabilité est engagée du fait du mauvais recrutement opéré à l'intersaison sans que Alain Michel ne soit associé aux choix des nouveaux joueurs ayant rejoint l'équipe avant le démarrage du championnat. On s'attend à une importante décision et certains dirigeants ou le staff technique pourraient en faire les frais et ce pour apaiser les esprits en attendant des jours meilleurs.

## NAHD Heddane doit revoir sa copie

Alors que les supporters espéraient voir leur équipe rebondir dans la course à l'accession, le NA Hussein Dey a raté complètement sa reprise en championnat de Ligue 2. Si la défaite subie à Bel-Abbès a été acceptée, les deux matches nuls concédés à domicile devant le Chabab de Constantine et Amal Merouana ont été très mal perçus, car les «Sang et Or» ont tout simplement perdu quatre points qui auront leur importance lors du décompte final.

Mais ce qui a le plus déçu les supporters, c'est la régression du niveau de jeu de l'équipe qui a montré des

faiblesses dans les trois compartiments. Et ceci nous pousse à dire que la préparation intense effectuée lors de la trêve du championnat n'a pas servi à grand-chose.

De fait, l'entraîneur Mustapha Heddane est toujours à la recherche du meilleur remède. A la fin du match contre Merouana, il a été pris à partie par les fans qui lui ont imputé le semi-échec, lui reprochant d'avoir opté pour le stade de Reghaïa où les joueurs n'ont pas leurs repères.

A présent, le NAHD est distancé de plusieurs longueurs par le leader du groupe, et il lui sera difficile de fi-

gurer dans le groupe de tête. Sa seule chance de rattraper le retard, c'est de ramener des victoires lors de ses prochains déplacements.

La balle est dans le camp des joueurs qui sont appelés à se serrer les coudes pour éviter de nouvelles défaites. Aussi, le staff technique est tenu de mettre un peu d'ordre au sein de l'équipe en misant sur les éléments les plus en forme. Le prochain déplacement qu'effectuera le NAHD à Constantine pour affronter le MOC, nous renseignera sur la capacité de l'équipe à relever le défi.

A. E. M.

LRF Annaba

## L'US Tébessa champion de la phase aller

Tayeb Zgaoula

De l'avis des observateurs sportifs, le championnat de la Régionale «Une» de Annaba est des plus passionnants. A l'issue de la phase aller, l'US Tébessa a réussi à arracher le titre symbolique de cette première manche à la faveur de sa victoire acquise à Annaba face à un dangereux rival l'AUA et ce, à une journée de la

fin de la phase aller. Derrière, on retrouve deux autres prétendants à l'accession, la JS Pont Blanc et la JM Sidi Salem en l'occurrence. En vérité, le parcours réussi par les «canaris» ne souffre d'aucune contestation tant les gars de Caracala ont fait preuve tout au long de cette première phase une régularité sans faille ne concédant aucune défaite. En ce moment, tout baigne dans l'huile pour cette équipe

qui occupe la première place avec trois points d'avance sur son poursuivant immédiat la JSPB. Cependant, le retour s'annonce des plus dur et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle du côté des dirigeants, on s'efforce à mettre en garde les joueurs contre tout excès de confiance. Une chose est sûre, les «canaris» semblent déterminés à poursuivre sur leur lancée afin d'attendre l'objectif tant recherché.

Mascara en deuil

## L'ancien keeper du GCM, Kadami Othmane, n'est plus

Mohamed Belkecir

Encore une fois, la famille sportive de Mascara est en deuil avec le décès de l'ancien gardien de but du GCM des années 40, Hadj Kadami Othmane, l'un des piliers d'une glorieuse génération. Il faut savoir que Kadami était à 20 ans le gardien de but d'une grande formation ghaliste aux côtés des Djaker, Sadek, Kiri, Gaucher, Moumen, Mekoui, Houpa, Bache, Kerouche, Boukhodmi, Khitri, Khalfi, une bande de copains à l'âme nationaliste qui se battait sur le terrain pour honorer et satisfaire leurs fans. Le football a fait du GCM une

rampe de lancement pour la révolution de novembre 1954. Les témoignages que nous avons recueillis attestent que Kadami, doté de qualités athlétiques remarquables, était imbattable sur les balles aériennes et avait le sens de l'anticipation, rassurant ses coéquipiers de la défense. Une de ses expressions est restée ancrée dans la mémoire des vieux sportifs mascaléens: «Laisse Kiri, laisse!» Dans les chauds derbies contre l'adversaire «pieds-noirs» de l'AGSM, Kadami ne s'est jamais privé de narguer les Jorro, Quilles et autre Rueda par ses arrêts acrobatiques et spectaculaires. En parallèle au sport, et comme

bon nombre d'Algériens à cette époque, il s'est engagé dans le scoutisme, école de nationalisme par excellence, et, avec d'autres amis, il a créé un groupe musical. Il était accordéoniste aux côtés des Meddah, Maghair, Benali, Bilili et bien d'autres. Il était un fonctionnaire exemplaire jusqu'à sa retraite. Il n'a jamais cessé de faire de la marche malgré son âge avancé. Il était père de 6 enfants, grand-père et arrière-grand-père. Il avait 87 ans. Les plus tristes sont certainement ses vieux compagnons encore en vie comme Djaker Nehari, Ahmed Houpa, et Bache et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

## US Biskra Club ambitieux en quête de moyens

H. L.

Huit mois après l'instauration du professionnalisme, l'US Biskra vit dans le même contexte vécu lors de la période du statut amateur. On pensait que le changement allait être apporté par la nouvelle direction, mais les mentalités sont les mêmes. Le problème d'argent reste toujours posé au sein d'un club qui a changé de statut mais pas de méthode de travail. Aucun signe de mutation n'a été apporté par les hommes à la tête du club. L'USB n'a toujours pas de siège, ses joueurs sont logés dans un hôtel, manquent d'équipement et de matériel pédagogique. Bref, c'est le statu quo. Les responsables de la SPA-USB se dédouanent en déclarant: « Nous avons ouvert plusieurs fois la porte à des actionnaires mais on n'a rien vu venir. Par ailleurs, les entrepreneurs qui ont des projets à Biskra, ne veulent pas apporter leur concours. A croire que nous ne sommes pas solvables », dira l'un des dirigeants. « Nous ne demandons pas de chèques ou de liquidités mais un soutien extérieur qui serait le bienvenu », ajoutera un autre membre de la section football. « De l'eau minérale pour les séances d'entraînement, des équipements sportifs, une prise en charge d'un déplacement, ou une prime de match versée sur le compte des joueurs, ne seront pas de trop », ajoutera ce vieux dirigeant.

Cette situation de club professionnel encore habillé du statut d'amateur semble être le lot de toutes les formations de cette Ligue 2. Le prêt bancaire de 10 milliards attendu n'est pour l'heure qu'un mirage, et les clubs se débrouillent comme par le passé, engrangeant des prêts tout en espérant les rembourser plus tard. Une entreprise qui commence son règne par des endettements devra remettre sa prospérité à plus tard. Quant au volet technique, il subit malgré lui les difficultés financières et l'absence des dirigeants en période de crise. « Je ne peux faire face aux joueurs ou au staff quand je n'ai rien dans les

mains », dira un des responsables.

De leur côté, les joueurs abondent avec un autre discours et préfèrent que les dirigeants leur tiennent un langage direct. « On peut comprendre certaines situations. Il suffit de faire preuve de franchise », dira l'un d'eux. Pour l'heure, Sbaà, le troisième coach de la phase aller après Mechiche et Zorgane, est un homme seul.

Avec un staff limité à un préparateur physique et un chargé des gardiens de but, il tente d'imposer un rythme de travail de niveau professionnel. A son arrivée, il avait fait le constat d'un climat de scission au sein du groupe allant jusqu'à mettre en danger la stratégie tactique lors des matches. L'entraîneur biskri souligne que la logistique ne suit pas toujours. A la quatrième place qu'elle partage avec trois autres équipes, l'équipe biskrie ne manque pas d'arguments. Depuis le départ de Lakhdari vers l'Entente, la défense biskrie est mal en point et son remplaçant Leblalta n'arrive pas à faire oublier la vista de Adel. Seul Boutria affiche une régularité dans son jeu. Côté gardiens, Aloui est malchanceux. Après une opération du ménisque, l'international junior est repassé sur le billard pour une appendicite et ne reviendra à la compétition que tardivement, laissant la cage à Gaha en attendant l'arrivée de Azioune. Le milieu, après le transfert de Heriet vers l'USM Alger, ne brille plus. Moumen, Tria, Djerboue et Melika sont pour l'heure les seuls à tirer leur épingle du jeu. L'attaque biskrie évolue selon l'humeur du moment. Le manque d'automatismes entre Merezga et Khoualed est flagrant. L'arrivée au mercato de Amrani et Mecheri est une option pour solutionner le problème de l'attaque. A un point du podium, l'US Biskra paraît en mesure de jouer les premiers rôles pour peu que ces problèmes soient réglés. Le retour de Ali Houhou au CSA-USB (le dirigeant par qui l'accession en D1 est arrivée en 2004), pourra-t-elle dégriffer les rouages de la machine ? C'est en tous cas le vœu de tous les fans biskris.

## Basket-ball - Superdivision - Mise à jour Regards tournés vers Dar El-Beïda

Fouad B.

La direction de l'organisation sportive de la FABB a décidé de mettre encore une fois de l'ordre dans son calendrier. Trois rencontres sont au menu cet après-midi, CRBDB-CSMC à Dar El-Beïda, CRBT-NAHD à Témouchent et OMBA-AUA à Bel-Abbès. Il restera dans ce registre un seul match retard à fixer, celui qui opposera à Batna, l'OB local au voisin de Cirta, le CSM Constantine. Cela dit, c'est le duel CRBDB-CSMC qui sera en tête d'affiche.

Des retrouvailles synonymes de rachat pour les deux équipes qui restent sur un échec à domicile lors de la dernière journée. Cependant, ce match, disons-le tout de go, dégage un air de revanche particulier surtout pour les locaux.

Battus la première fois par cette même équipe du CSCM sur ce même parquet de la salle de Dar El-Beïda à l'aller, les camarades de

Toumi et Meslem auront à cœur de faire du deux en un, prendre leur revanche et rebondir. Pour rappel, la rencontre d'aujourd'hui était initialement programmée en son jour à la salle de Mansourah, mais elle n'avait duré que le temps de deux minutes à peine avant d'être interrompue pour cause d'infiltrations d'eau causées par des pluies diluviennes. Par conséquent et comme le stipulent les règlements de la FABB, le match est à rejouer de facto chez l'équipe visiteuse.

A Témouchent, le CRBT affichant ces derniers temps une santé de fer avec à la clé une troisième victoire consécutive aura fort à faire pour réaliser la passe de quatre devant le NAHD, également relancé suite à deux succès de suite.

Enfin à Bel-Abbès, l'OMBA qui a littéralement volé en éclats vendredi face au GSP devrait logiquement se refaire une santé en accueillant l'AUA en déclin.

Aujourd'hui à 15h00

<b>Dar El-Beïda:</b> .....	CRBDB .....	- .....	CSMC
<b>Témouchent:</b> .....	CRBT .....	- .....	NAHD
<b>Sidi Bel-Abbès:</b> .....	OMBA .....	- .....	AUA

## Coupe d'Allemagne Bayern Munich-Schalke 04, malheur au perdant



Le Bayern Munich, tenant du titre, affronte Schalke 04 mercredi en demi-finale de la Coupe d'Allemagne, compétition où l'un et l'autre, distancés en Championnat, espèrent désormais sauver leur saison. Après sa déroute à domicile contre Dortmund samedi (1-3), le Bayern, 4e à 16 points du leader, a définitivement fait une croix sur le titre de champion. S'il est en ballottage favorable en Ligue des champions (victoire 1-0 en 8e de finale aller sur le terrain de l'Inter Milan), la DFB

Pokal, qu'il a remportée à 15 reprises, représente sa chance la plus solide de soulever un trophée cette saison. «On doit réagir et faire en sorte de nous qualifier pour la finale», a souligné Karl-Heinz Rummenigge. Le président bavarois sait que ces retrouvailles avec Schalke 04, battu (1-0 a.p.) à ce stade de la compétition en 2010, est une finale avant la lettre. L'autre demi-finale oppose en effet mardi deux clubs de 2e division, Duisbourg et Cottbus qui visent certes un retour dans l'élite, mais qui ne

semblent pas tailler pour inquiéter le Bayern ou Schalke. Le club de la Ruhr et son entraîneur Felix Magath jouent gros à l'Allianz-Arena. Déjà critiqué pour sa campagne de recrutement qui a pris un tour surprenant en janvier, Magath est en train de perdre le soutien des supporters et peut-être même de ses joueurs. «L'ambiance est négative dans le club en ce moment», a regretté Manuel Neuer. Schalke 04, qui a soulevé son dernier trophée en 2002 avec précisément la Coupe d'Allemagne, n'a remporté qu'un seul de ses cinq derniers matches de Championnat où il traîne à la 10e place. Une victoire contre le rival honni du Bayern devant son public pourrait redonner le sourire à toute une région.

### Aujourd'hui (20 h30)

Duisbourg (D2) ..... Cottbus (D2)

### Mercredi (20h30)

Bayern Munich ..... Schalke 04

## Abdelkader Ghezzal sauve Bari de la défaite

### «J'espère que mon but en appellera d'autres»

L'attaquant international algérien de l'AS Bari (Série A italienne de football), Abdelkader Ghezzal, a espéré que son premier but de la saison, inscrit dimanche face à la Fiorentina (1-1), en match comptant pour la 27e journée du championnat, sera le début d'une longue série. «C'est un but qui me fait énormément plaisir, pour moi dans un registre personnel, et pour mon équipe qui lutte pour le maintien.

J'espère qu'il en appellera d'autres. Nous sommes relégables, mais nous allons tous donner pour sauver Bari. Après avoir encaissé le but, l'équipe a bien réagi et a prouvé qu'elle a encore des ressources», a indiqué lun-

di l'attaquant algérien au site officiel de l'AS Bari. La Fiorentina avait ouvert le score par l'entremise de Gilardino (21e), avant que Ghezzal ne remette les pendules à l'heure à la 87e, grâce un extérieur du pied qui s'est logé en pleine lucarne du portier florentin.

Ce nul n'arrange nullement les affaires de Bari qui reste scotché à la dernière place avec 16 points (3 victoires et 7 nuls), loin derrière le premier club non-relégable Parme (17e - 28 pts), alors que Cesena (25 pts) et Brescia (24 pts), sont pour le moment condamnées au purgatoire. L'ancien joueur de Sienne (Série B), a tenu à dédier sa première réalis-

tion de la saison à son grand-père, décédé récemment. «Je tiens à dédier ce but à mon grand-père qui est décédé il y a une semaine, et à ma famille à cause de cette perte qu'elle a subi». Evoquant son avenir avec Bari, qui devra cravacher dur pour s'extirper de la zone rouge, Ghezzal compte bien honorer son contrat jusqu'à son terme. «Je me sens bien ici, à Bari, je veux donner le meilleur de moi-même pour les supporters, mais malheureusement, les blessures ne m'ont pas épargné. J'ai signé un contrat de 4 ans, et je veux bien continuer l'aventure, même si c'est à la direction du club d'en décider», a-t-il conclu.

## Coupe de la Confédération africaine JSK-Tevragh Zeina (Mauritanie) au prochain tour

L'unique représentant algérien en lice en Coupe de la Confédération africaine de football, la JS Kabylie, affrontera les Mauritanais de Tevragh Zeina au second tour du tournoi. Le club mauritanien s'est qualifié ce week-end après avoir battu à l'extérieur les Maliens de l'AS Real (1-0). A l'aller disputé en Mauritanie, les deux équipes s'étaient neutralisées 0 à 0. Les «Canaris» ac-

cueilleront à l'aller Tevragh Zeina (18-20 mars) avant de se rendre en Mauritanie 15 jours plus tard. L'autre représentant algérien, le CA Batna, a été éliminé dès le premier tour par En-Nasr de Benghazi (2-2 à l'aller, 2-2 au retour, 6-5 tab pour les Libyens).

En Ligue des champions, les deux représentants algériens, l'ES Sétif et le MC Alger, affronteront respectivement les Burkinabés de l'ASFA Yen-

nenga et les Zimbabwéens de Dynamos lors du 2e tour de cette prestigieuse compétition. Pour les «Noir et Blanc», le match aller aura lieu à Sétif entre les 18 et 20 mars, alors que le retour est prévu entre les 1er et 3 avril. De leur côté, les Algérois joueront le match aller à Harare entre les 18 et 20 mars avant d'accueillir leur adversaire à Alger une quinzaine de jours plus tard.

## Championnats européens Le Barça s'envole, Dortmund humilie le Bayern

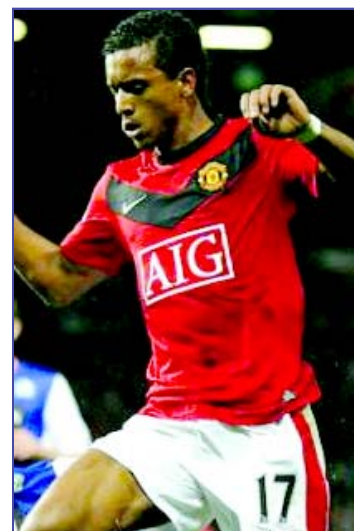
Le FC Barcelone a porté de nouveau à 7 points son avance sur le Real Madrid en tête de la Liga à l'issue de la 25e journée, alors qu'en Allemagne, le choc entre le Bayern Munich et Dortmund a tourné en faveur du Borussia à l'extérieur (1-3) qui s'approche encore plus du titre.

○ Espagne  
**LE BARÇA SE BALADE  
À MAJORQUE,  
LE REAL CALE**



Barcelone s'est imposé facilement samedi en déplacement à Majorque (3-0), creusant l'écart sur son poursuivant, le Real Madrid qui a été tenu en échec à La Corogne (0-0). Le Barça, après quelques sorties laborieuses, s'est repris ainsi de la plus belle des manières et compte désormais une confortable avance sur son rival historique (7 points). Dans la course pour la Ligue des champions, Valence (3e) est allé arracher une importante victoire à Bilbao (2-1), profitant du faux-pas de son poursuivant, Villareal (4e) qui a été accroché à Santander (2-2). Le «sous-marin» jaune, qui n'a pris que deux points en quatre matches, accuse un retard de quatre points sur Valence.

○ Angleterre  
**MANCHESTER  
UNITED CONSOLIDE SON  
FAUTEUIL DE LEADER**



Manchester United a consolidé son fauteuil de leader de la Premier League en battant, sans trop de peine, Wigan à l'extérieur (4-0). Arsenal, qui a perdu dimanche la finale de la Coupe de la Ligue contre Birmingham (1-2) reste second sans avoir joué son match de championnat. De son côté, Manchester City, 3e, a été forcé au partage des points à domicile par Fulham (1-1). Chelsea, qui devait affronter Birmingham, n'a pas joué. Liverpool a été battu pour sa part 3 à 1 chez le relégable West Ham et reste 6e au classement, à huit points de la Ligue des champions.

○ Italie  
**L'INTER SE HISSE  
À LA 2E PLACE,  
LA ROMA... REMET ÇA**



En attendant le choc d'hier entre le Milan AC et Naples, l'Inter Milan a pris aux Napolitains la 2e place au classement à la faveur de sa victoire en déplacement contre la Sampdoria (2-0). Grâce à leur succès, les «Nerazzurri» sont revenus à deux points du leader et rival, le Milan AC, avant le dernier match de la 27e journée de la Serie A ce soir. La Lazio (4e) s'est inclinée de son côté à Cagliari (1-0) et voit revenir à un point l'Udinese, qui est allé écraser Palerme 7 à 0 (quadruplé de Sanchez et triplé de Di Natale, meilleur buteur avec 21 réalisations). Battue le week-end dernier par Genoa (4-3) après avoir mené 3 à 0, la Roma (6e) a été rejointe une nouvelle fois au score (de 2-0 à 2-2) par Parme. La Juventus (7e) a encore perdu ce week-end contre Bologne à domicile (2-0, doublé de Di Vaio). En bas du classement, Abdelkader Ghezzal, auteur d'un superbe but de l'extérieur du pied en dehors de la surface de réparation, n'a pas pu empêcher le nul de Bari à domicile contre la Fiorentina (1-1) et reste lanterne rouge.

○ Allemagne  
**DORTMUND  
PREND LE LARGE**

Le leader de la Bundesliga, le Borussia Dortmund, est allé arracher une importante victoire, peut-être celle du titre, contre le Bayern Munich en terre bavaroise (3-1). Une victoire amplement méritée du Borussia qui a dominé tout au long de la rencontre son adversaire du jour qui se retrouve à 16 points du leader et peut mettre une croix sur son rêve de garder le titre. Les hommes de Jürgen Klopp ont même creusé l'écart (12 points) sur leur dauphin, le Bayer Leverkusen, tenu en échec chez le Werder Brême (2-2) après avoir mené 2 à 0. Monchengladbach de Karim Matmour a compromis encore plus ses chances de maintien en perdant à Wolfsburg (1-2) et reste bon dernier.

France  
**LILLE LEADER  
SEULEMENT À LA  
DIFFÉRENCE DE BUTS**

Lille, accroché à domicile par Lyon (1-1), a gardé son fauteuil de leader mais seulement grâce à une meilleure différence de buts par rapport à Rennes, facile vainqueur de l'avant-dernier, Lens (2-0). Marseille (3e) talonne de près le duo de tête après sa victoire à l'extérieur à Nancy (2-1). Les Phocéens sont à un point de Lille et Rennes, et devançant d'une unité leur rival honni, le PSG qui a battu Toulouse (2-1). Lyon, 5e, suit de près la course au titre avec 4 points de retard sur la tête de la Ligue 1. En bas du classement, Monaco (18e) a été une nouvelle fois accroché à domicile par Caen (2-2).



07.00 Journal télévisé  
07.15 Sabah El Kheir  
10.00 Dessins animés  
10.30 Siraa El-mal  
Feuilleton arabe  
11.15 Ahwal Ness  
12.00 Dessins animés  
12.35 Mouchahid  
Min Aâlem  
Documentaire

13.00 Journal télévisé  
13.40 Hayati  
Aâdab  
Feuilleton doublé  
15.00 Baie El Halib  
Film d'animation  
16.35 Dessins animés  
17.00 Chahra  
17.30 Dounia El-Toyour  
Documentaire  
18.00 Journal télévisé amazigh

**18.20 Mahmiat Djibel El-Alpes**

**Documentaire**  
18.40 Saâ Riyadha  
Emission de sport  
20.00 Journal télévisé  
20.45 Maâ El-Chabab  
22.15 Aân Qorb  
00.00 Journal



**20.30 Les victoires de la musique 2011**

09.35 Amour, gloire et beauté  
09.55 C'est au programme  
10.55 Motus  
11.30 Les Z'amours  
12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.00 Journal  
14.00 Toute une histoire  
15.10 Comment ça va bien !  
16.20 Le Renard  
17.20 En toutes lettres  
18.00 On n'demande qu'à en rire  
19.00 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal



Présenté par Marie Drucker, Aline Afanoukoé

C'est dans un nouveau décor, depuis le Palais des Congrès de Paris, que France 2 déroule le tapis rouge pour fêter musiciens et chanteurs dans un show présenté par Marie Drucker et Aline Afanoukoé. La cérémonie consacrera "l'Album de l'année", "le Spectacle musical, la Tournée ou le Concert de l'année", "la Chanson originale de l'année" (désignée par les téléspectateurs par un vote pendant l'émission)...  
23.10 L'oeil en coulisses  
00.55 Journal de la nuit



**20.35 La femme tranquille**

12.25 12/13 : Journal national  
13.00 Midi en France  
13.45 En course sur France 3  
14.05 Inspecteur Derrick  
14.55 Questions au gouvernement  
16.10 Nous nous sommes tant aimés  
16.45 Slam  
17.25 Des chiffres et des lettres  
18.00 Questions pour un champion  
18.40 19/20 : Edition nationale  
18.58 19/20 : Journal régional  
20.00 Tout le sport  
20.10 Plus belle la vie



Avec Line Renaud, Pierre Mondy

Alors que la France est occupée, Louise, 70 ans, tente de ne pas céder à l'abattement et continue à ouvrir tous les jours les portes de son petit bar de province. Les miliciens accoudés au bar sont des clients comme les autres. Tout le monde ferme les yeux lorsque Louise s'approvisionne au marché noir pour servir une cuisine digne de ce nom. Mais au début de l'année 1943, par un jour froid de janvier, un parachutiste anglais atterrit dans un arbre non loin du bar.

22.20 Soir 3  
22.45 Ce soir (ou jamais !)  
00.10 Tout le sport



08.55 Les maternelles  
10.15 Expédition Guyana  
11.10 Les suricates en Namibie  
12.03 Le Dino train  
12.28 Simsala Grimm  
12.53 Word World, le monde des mots  
13.06 Les Monsieur Madame  
13.35 Le magazine de la santé  
14.30 Allô, docteurs !  
15.05 Au royaume des guépards  
15.30 Titouan  
16.25 Histoire des services secrets français  
17.25 C l'info  
17.30 C à dire ?!  
17.45 C dans l'air

19.00 Arte journal  
19.30 Globalmag  
19.55 La conquête des Alpes  
20.40 Le jour d'avant - Donatella Versace  
Malgré la tension palpable, Donatella Versace, qui fut la plus proche collaboratrice de son frère Gianni, fondateur de la marque, jusqu'à son assassinat en 1997, orchestre l'urgence survoltée de ses troupes avec une fausse désinvolture rieuse. Durant les 48 heures qui précèdent le défilé de haute couture, sa silhouette filiforme veille à tout, supervisant la mise en scène du lendemain, négociant le raccourcissement d'une bordure avec le colossal premier d'atelier, Luigi Massi, ou maternant les 16 ans de la Texane Lindsey Wixson, dernière découverte de la planète top-modèle. Elle trouve encore le temps de passer chez Versus, autre marque de la maison, confiée à un jeune créateur anglais, Christopher Kane, dont le défilé est prévu deux jours après le sien.  
23.20 La chambre d'hôtel  
00.50 Au coeur de la nuit



TF1 20.45

**LES EXPERTS : MANHATTAN**

- Joyeux anniversaire James  
Avec Gary Sinise, Melina Kanakaredes, Carmine Giovinazzo, AJ Buckley  
Dans une chambre d'hôtel, quatre personnes, deux femmes et deux hommes, sont retrouvées massacrées à la hachette. Un individu, qui se promène dans les rues de New York avec une hache, est arrêté. Il s'agit d'un ami des deux victimes masculines. Les garçons fétaient, la veille, l'anniversaire du suspect. Des analyses montrent que l'homme a absorbé une forte dose de LSD, il ne parvient pas à se souvenir du déroulement de la soirée. L'équipe de Mac découvre que les deux jeunes femmes avaient décidé d'arrêter de travailler pour un dealer.



4 20.35

**HAPPY FEET**

Mumble ne pourra jamais rencontrer l'amour de sa vie ! Il ne sait pas chanter. Or, la règle est très simple chez les manchots de l'Antarctique : celui qui veut trouver l'âme soeur doit savoir interpréter avec brio le chant nuptial que les femelles adorent. Un défi impossible à relever lorsqu'on est doté d'une voix de canard comme Mumble. Son seul talent à lui, ce sont les claquettes. Comprenant que son art n'aura jamais aucun succès auprès de ses congénères, il est forcé de partir pour la Terre Adélie. Là, il fait la connaissance de Ramon et de ses copains, les Amigos. Leur amour de la musique latino les rend extrêmement sympathiques. Mumble peut enfin se faire des amis ouverts d'esprit...



NT1 20.40

**CODY BANKS AGENT SECRET 2 : DESTINATION LONDRES**

Avec Frankie Muniz, Anthony Anderson, Hannah Spearritt, Cynthia Stevenson  
Dans un centre maquillé en camp de vacances sont accueillis les parents d'enfants secrètement formés à l'espionnage. L'agent Cody Banks est chargé par ses supérieurs d'intercepter le chef du camp, traître en fuite à Londres afin d'y dérober un procédé de contrôle de la pensée. Caché dans un pensionnat de musiciens prodiges, Cody s'adjoint les services d'un scientifique au fait de la dangereuse invention, qui l'aide à découvrir le lieu d'expérimentation ennemi.

**TÉLÉVISION**



**23.15 Près de chez vous**



09.15 Une famille formidable  
11.05 Las Vegas  
12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.40 Petits plats en équilibre  
13.45 Météo  
13.55 Les feux de l'amour  
14.55 Un mariage sous surveillance  
16.40 Brothers & Sisters  
18.25 Une famille en or  
19.05 Le juste prix  
19.55 Météo  
20.00 Journal  
20.45 Les experts : Manhattan  
00.45 Opération Tambacounda

Présenté par Julien Arnaud - Violences conjugales

En France, une femme sur dix a subi des violences psychologiques ou physiques. Et une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon. Mireille, que son mari a frappée durant 35 ans, témoigne. Jérôme, lui, a été un conjoint violent. Après un passage à l'acte, il fait un stage de « conjugalité », espérant reconquérir sa compagne.



**20.45 Maison à vendre**



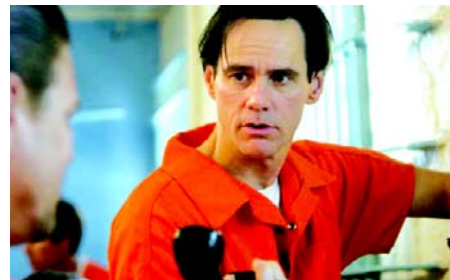
09.00 M6 boutique  
10.00 Météo  
10.05 Wildfire  
12.40 Météo  
12.45 Le 12.45  
13.00 Scènes de ménages  
13.35 Météo  
13.40 Un amour à construire  
15.30 Un paradis à partager  
17.40 Un dîner presque parfait  
18.45 100% Mag  
19.40 Météo  
19.45 Le 19.45  
20.05 Scènes de ménages  
01.35 Les 4400

Présenté par Stéphane Plaza

- Stéphane et Angélique à Poincy (77)  
Depuis la naissance de leur troisième enfant, Stéphane et Angélique se sentent un peu à l'étroit dans leur pavillon. Il faut dire qu'ils sont nombreux à cohabiter sous le même toit : deux garçons de 10 et 8 ans, un bébé, quatre imposants rottweilers, deux octodons et un chinchilla.  
00.45 Les experts... c'est vous  
01.35 Les 4400



**20.50 I Love You Phillip Morris**



10.10 Coco Chanel & Igor Stravinsky  
12.05 Les Guignols de l'info  
12.20 L'édition spéciale 1ère partie  
12.40 L'édition spéciale  
14.00 Detroit 1-8-7  
15.25 L'oeil de Links  
15.55 Shutter Island  
18.20 Les Simpson  
18.45 Le JT de Canal+  
19.05 Le grand journal  
20.00 Les Guignols de l'info  
20.15 Le grand journal, la suite

Avec Jim Carrey, Ewan McGregor  
Policier marié, Steven Russell voit sa petite vie bien rangée bouleversée par un banal accident de voiture. Il réalise soudain qu'il est gay et décide de tout quitter. Il enchaîne les amants et monte des arnaques à l'assurance pour mener un train de vie confortable. Il se retrouve en prison où il tombe amoureux de son codétenu, Phillip Morris.  
22.25 Illegal Love  
23.55 Surprises



16.30 Questions pour un champion  
17.00 Flash  
17.05 Ouaga paradiso  
18.00 TV5MONDE, le journal  
18.30 L'invité  
18.40 Catherine  
19.05 A table !  
19.30 Tout le monde veut prendre sa place  
20.30 Journal (France 2)  
21.00 L'été de Chloé  
22.35 TV5MONDE, le journal  
22.45 Journal (TSR)  
23.20 Une heure sur Terre  
00.15 TV5MONDE, le journal Afrique

09.15 Plus belle la vie  
10.10 Ludo  
12.40 Largo Winch  
13.30 JAG  
16.07 Ludo  
17.02 Plus belle la vie  
18.00 Largo Winch  
18.50 D.O.S. : Division des opérations spéciales  
20.15 Consomag  
20.20 Samantha Oups !  
20.35 Happy Feet  
22.10 Doctor Who  
00.25 FBI : portés disparus  
01.55 A fond la caisse ! La passion du tuning

06.35 Télé-achat  
09.40 Les enquêtes impossibles  
11.40 Le destin de Lisa  
13.40 Medicopter  
15.20 Le destin de Lisa  
16.45 La vie devant nous  
18.50 Dawson  
20.30 Météo  
20.40 Cody Banks agent secret 2 : destination Londres  
22.15 Superman  
00.45 Journal  
01.00 Reporters



## Disparu en mer près d'Arzew, son corps est rejeté à Jijel

Après près deux mois d'attente, le cadavre de l'un des 17 harraga portés disparus à Arzew vient d'être retrouvé à Jijel. La mer vient de rejeter le corps dans un état de décomposition très avancé. Mais un détail surprend les enquêteurs. Il s'agit de la découverte du téléphone portable de la victime ainsi que quelques effets personnels. Ce jeune, âgé de 27 ans, s'appelait Safir Moussa et habitait la cité Benkhélifa Mahmoud, plus connue sous le nom de la «Cité des complexes» à Arzew. Le défunt avait enregistré un message d'adieu à ses parents qui ne se remettaient pas de sa disparition. C'est avant-hier que la famille a appris la mauvaise nouvelle. Le père, découvrant l'appel provenant du mobile de son fils, croyait qu'il était encore vivant et qu'il était arrivé en Espagne. Malheureusement, il s'agissait des services de la Gendarmerie nationale qui l'appelaient pour l'informer de la macabre découverte. Aussitôt, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre à Arzew. Les autres parents, toujours inquiets de la disparition de leurs enfants, se sont rapprochés des services de la gendarmerie dans l'espoir de retrouver les leurs. Mais sur les 17 harraga, seul le corps sans vie de Safir Moussa a été retrouvé. Unis dans la douleur, les proches des disparus ont effectué la prière de l'absent. A 13 heures, une foule nombreuse s'est donné rendez-vous à la mosquée pour prier à la mémoire des disparus ont été rejetés par la mer à Boumail. Des tests ADN seront effectués afin d'identifier ces victimes. Notons que certains parents se sont déplacés sur les lieux. Rappelons que 17 candidats à l'émigration clandestine avaient embarqué à partir d'Arzew à destination des côtes espagnoles, mais n'ont plus donné signe de vie. **K. Assia**

## Des islamistes saoudiens réclament à leur tour des réformes

Des islamistes saoudiens de renom ont à leur tour réclamé, lundi, des réformes, au lendemain d'une pétition d'intellectuels libéraux appelant à l'instauration d'une monarchie constitutionnelle. Dans une pétition mise en ligne sur plusieurs forums dans le Golfe, 26 personnalités islamistes, dont l'influent prédicateur Salmane al-Auda, estiment qu'une «réforme radicale est nécessaire en Arabie saoudite». Ils affirment que «les révolutions» arabes «témoignent du fait que les dirigeants dans les pays arabes ne sont pas à l'écoute des demandes de réforme, de développement et de liberté de leurs peuples» et mettent en garde contre «le chaos et l'effusion de sang» si ces demandes ne sont pas satisfaites. Les signataires réclament que les membres du Majlis al-Choura, le conseil législatif, dont les membres sont nommés, soient «entièrement élus» et qu'il dispose de prérogatives législatives et de contrôle. Ils demandent en outre à ce que «le roi ne cumule pas le poste de Premier ministre», comme c'est le cas dans le royaume, et une réforme du secteur judiciaire. Les signataires réclament de plus une «lutte ferme contre la corruption», la libération des prisonniers d'opinion et «la liberté d'expression». Cette pétition est mise en ligne au lendemain d'un appel de plus de 130 intellectuels libéraux à d'importantes réformes politiques et sociales dont l'instauration d'une «monarchie constitutionnelle» en Arabie saoudite, une monarchie absolue, «la séparation des pouvoirs» et l'adoption d'une Constitution.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Service national : régularisation des jeunes âgés de 30 ans et plus

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a décidé de régulariser «définitivement» les jeunes citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2011 incorporables et qui ne l'ont pas été, indique hier un communiqué de la présidence de la République.

«Dans le cadre de l'assainissement de la situation des citoyens vis-à-vis du service national et en prolongement des

mesures mises en oeuvre pour la prise en charge des préoccupations des jeunes, Monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a décidé de régulariser définitivement le cas des jeunes citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2011 incorporables et qui ne l'ont pas été», précise le communiqué. «Les responsables concernés du mi-

nistère de la Défense nationale ont été instruits pour la mise en oeuvre, durant l'année en cours, des mesures adéquates pour l'exécution de cette décision», ajoute-t-on de même source.

Le communiqué de la présidence de la République indique, en outre, qu'un plan calendrier de régularisation des citoyens, concernés par cette mesure, sera diffusé dans les médias publics».

## Chutes de neige à Blida



Des importantes chutes de neige ont été enregistrées ces dernières 24 heures sur l'Atlas blidéen et plus particulièrement sur la station climatique de Blida et les monts de Benchicao et Tamesguida (Médéa). La station climatique de Chréa, qui culmine à 1.500 m d'altitude, a revêtu son épais manteau blanc qui a recouvert tout le massif forestier du parc national jusqu'aux premiers contreforts de l'Atlas blidéen. Un froid vif et rigoureux sévit dans la ville des roses et sur

toute la plaine de la Mitidja après une période clémente qui augurait d'un printemps précoce. Le retour de la neige, source d'excitation chez les Blidéens mais aussi chez de nombreux citoyens des wilayas voisines et plus particulièrement de la capitale, constitue une aubaine pour de nombreuses familles pour partager des moments conviviaux et s'adonner à des jeux et loisirs d'hiver.

Par ailleurs, selon un bulletin spécial de l'Office national de la météorologie (ONM), des pluies

assez marquées, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront jusqu'à demain plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays. Il s'agit des wilayas de Tipaza, Alger, Boumerdès, Bouira, Béjaïa, Jijel, Skikda et Sétif. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 60 mm durant la validité du bulletin, précise la même source. Des chutes de neige devaient affecter les reliefs du centre et de l'est du pays dépassant les 800 mètres d'altitude, relève l'ONM.

## Décès de l'actrice française Annie Girardot



L'actrice Annie Girardot, figure du cinéma français des années 1970-80, est décédée lundi à l'hôpital Lariboisière à Paris, à l'âge de 79 ans, a annoncé à l'AFP sa petite-fille Lola Vogel. «Elle est partie paisiblement. Maman et moi étions à ses côtés», a déclaré Lola Vogel. L'actrice souffrait, depuis plusieurs années, de la maladie d'Alzheimer, révélée au public par sa famille en 2006. Elle était devenue un symbole du difficile combat contre cette maladie, après avoir accepté de se faire filmer pour le documentaire «Ainsi va la vie», de Nicolas Baulieu. Née le 25 octobre 1931 à Paris, elle avait fait ses débuts au cinéma avec «Treize à table» de André Hunebelle, en 1955.

## Oscars 2011 : le palmarès



Voici les vainqueurs dans les principales catégories des Oscars, remis dimanche à Los Angeles.

- Meilleur film: «Le discours d'un roi»
- Meilleur réalisateur: Tom Hooper pour «Le discours d'un roi»
- Meilleur acteur: Colin Firth («Le discours d'un roi»)
- Meilleure actrice: Natalie Portman («Black swan»)
- Meilleur acteur dans un second rôle: Christian Bale («Fighter»)
- Meilleure actrice dans un second rôle: Melissa Leo («Fighter»)
- Meilleur film d'animation: «Toy story 3»
- Meilleur film étranger: «Revenge» («Haevnen», Danemark)

## EDITORIAL

Par K. Selim

### LA DÉMOCRATIE ARABE, SELON MME CLINTON

«Il est temps d'entendre l'appel de la jeunesse des rues de Tunis, de Tripoli et du Caire!». Ce merveilleux appel est celui lancé, hier à Genève, au Conseil des droits de l'homme par Mme Hillary Clinton, ministre des Affaires étrangères de M. Barack Obama. Que c'est beau !

Bien entendu, la secrétaire d'Etat américaine n'a pas résisté à l'envie de marquer un point contre l'Iran en se demandant, ingénument : «Pourquoi le peuple de Tripoli pourrait accéder à la liberté et non celui de Téhéran ?». Oui, le peuple de Téhéran mérite d'accéder à la liberté, mais la représentante de l'Empire oublie de noter que les peuples de Tunisie, d'Egypte et même de Libye se sont rebellés contre des gouvernants amis des Etats-Unis.

Peut-être – mais cela mérite d'être vérifié – que ce discours est une sorte de mea-culpa implicite qui annonce un changement de politique. Les «remparts» érigés contre les peuples n'ayant de toute évidence pas tenu, autant faire semblant de les accompagner en énonçant que les «changements ne peuvent s'imposer que de l'intérieur !».

Voilà qui est d'une grande justesse, à condition de ne pas oublier de rappeler que dans de nombreux pays arabes, les changements voulus «de l'intérieur» ont été constamment entravés de l'extérieur. Le cas de l'Egypte est bien entendu édifiant. Le cas de la Palestine aussi, où le peuple a été puni, assiégé et af-

famé pour avoir voté pour un parti qui n'agréait pas à Israël et aux Etats-Unis.

Curieusement, Mme Clinton estime que le cours des événements en Egypte et en Tunisie aurait discrédité les «mouvements extrémistes» - on suppose qu'elle veut dire islamiste - qui ne «sont pas parvenus à renverser les pouvoirs en place, contrairement aux mobilisations pacifiques». L'argumentaire est spécieux. Ni en Egypte, ni en Tunisie, des mouvements «extrémistes» n'ont cherché à faire tomber le régime par la violence. Mme Clinton interprète l'histoire à l'aune de ses propres œillères. Il y a bien un courant islamiste en Egypte mais, hormis des petits groupuscules restreints, il n'a jamais prôné la violence. Idem en Tunisie. Mais il est clair que pour Mme Clinton - et M. Obama aussi -, tous ceux qui estiment qu'il faut être ferme avec Israël et refuser ses faits de violence sont des «extrémistes». Qu'ils soient islamistes, laïcs, centristes ou libéraux... C'est cela le critère.

M. Obama trouve normal qu'Israël occupe les territoires palestiniens et organise la purification ethnique. Il trouve que Mahmoud Abbas est un «extrémiste» car il

n'a pas accepté de demander le retrait d'une résolution soumise au Conseil de sécurité qui condamne la colonisation. Mme Clinton considère que la violence israélienne n'est jamais condamnable et que la résistance des Palestiniens l'est toujours. Même quand elle s'exprime dans la manière ultramolle de Mahmoud Abbas.

De quoi rester très dubitatif quand on l'entend proclamer que le soutien aux transitions en cours vers la démocratie dans le monde arabe est «un impératif stratégique».

En réalité, les Etats-Unis ont constamment entravé les élans des peuples arabes vers la liberté. Leur soutien aux transitions en cours a pour but de les circonscrire. Un processus démocratique sérieux en Egypte ne pourra qu'entraîner un changement - à défaut de bouleversement - de la politique du pays à l'égard d'Israël. Gageons que dans ce cas, l'Egypte sera soumise à d'intenses pressions et que si elle ne cède pas, elle deviendra un pays «extrémiste».

Le discours «démocratique» de la grande démocratie américaine restera toujours sans crédit en raison de la complicité indéfectible des dirigeants américains dans l'oppression des Palestiniens. Dans le monde arabe, les opinions attendent que la démocratie victorieuse en Egypte réalise l'ajustement nécessaire en faveur des Palestiniens. Manifestement, ce n'est pas la même démocratie que souhaite Washington.